

le monde libertaire



10 FF
1,52 €

Sans papiers, grévistes, précaires Pour la convergence des luttes

INITIÉE VOILÀ PRES DE 4 ANS DE cela, la lutte des sans-papiers se poursuit avec beaucoup d'ardeur. Les 63 000 personnes qui avaient déposé en toute confiance leur demande de régularisation se sont vus déboutés. Au choix clandestinité ou expulsion ils ont préféré la lutte collective: se battre ensemble pour qu'on leur rende leur dignité et que leurs droits sociaux et humains soient reconnus.

Les résultats, en termes de régularisation, ont été plutôt minces et fort différents selon les régions.

Il est pourtant utile de rappeler que le principe d'auto-organisation mis en place par les sans-papiers a permis d'inscrire la lutte dans la durée. Les assemblées souveraines fonctionnant le plus souvent à l'unanimité (principe libertaire incontestable), le caractère unitaire des actions et le recours à l'action directe

pression sociale généralisée sur les conditions de travail et les salaires...

En France, en Espagne, en Italie, en Belgique cette réalité est incontestable. Les régularisations partielles, les fermetures de frontières sont autant d'actes réfléchis et autant d'éléments d'une stratégie qui remet en cause la liberté de circulation des personnes et qui renforce les prérogatives des États et de leurs polices respectives en matière de contrôle.

vement printanier de contestation entrevu dans les Services des impôts, les PTT, l'Éducation nationale avec celui des sans-papiers et celui des chômeurs et des exclus sociaux...

Un mouvement capable d'envisager pour l'avenir une société fondée sur la solidarité, l'égalité économique et la liberté sociale des individus: une société opposée à division de la société en classes. Une société dans laquelle tous les individus jouissent de la liberté de circuler, de vivre et de s'installer là où ils le désirent, sans considération de frontières!

Loin des mythes républicains, «Égalité, Liberté, Fraternité», énoncés en fonction d'hypothétiques «droits historiques» (3), le mouvement devra pouvoir se situer dans la tradition révolutionnaire et libertaire. La capacité d'atteindre, dans un premier temps, les objectifs fixés en commun et, dans un

second temps, de dépasser ce cadre pour parvenir à la lutte directe contre le capital et l'État, se situe dans ce choix.

Ce choix renforce la détermination des anarchistes au moment d'exprimer leur solidarité active, tant la lutte des sans-papiers est la lutte de tous.

Edward - groupe Puig Antich (Perpignan)

(1) Quelques tentatives ont été faites en pure perte... La dernière en date, la revendication de la carte d'électeur pour les élections communales si elle est défendable, pour nous anarchistes, sur le plan du droit, est dans les faits une réelle opération partisane à l'approche des échéances des municipales de 2001. De sordides calculs boutiquiers!

(2) Voir l'article paru dans les colonnes du M.L. n°1196

(3) droits constamment démentis et bafoués au nom de la Raison d'État ou de son corollaire la raison des institutions économiques et financières.

La place des anarchistes dans la lutte...

Nos analyses et notre position concernant la lutte contre l'État n'a pas varié d'un iota. En revanche, nous avons tenu à privilégier en toutes circonstances la finalité de cette lutte: Des papiers pour tous les sans-papiers. La question du rôle des révolutionnaires dans cette lutte ainsi qu'une hypothétique reconnaissance de la loi n'étaient du reste pas de mise.

En tant qu'anarchistes nous avons toujours dénoncé, et avec virulence, l'agencement des flux migratoires au profit exclusif des tenants du capitalisme de plus en plus sauvage et agressif.

Les acteurs de la lutte ne se sont jamais situés en fonction d'une position de légalité mais bien en fonction de leur situation sociale. De ce fait nous avons toujours eu à l'esprit de réaliser la fusion entre la lutte des sans-papiers avec le mouvement social (et le mouvement ouvrier en premier lieu). Aussi, notre volonté de favoriser l'autonomie absolue du mouvement se situait (et se situe toujours) dans l'optique qui est la nôtre de permettre au mouvement ouvrier lui-même de réaliser son autonomie propre vis à vis de tous les «politiciens».

Et maintenant?

La manifestation récente devant le camp de rétention de Choisy (94) réclamant «la fin des conditions de travail esclavagistes... et l'arrêt de la répression étatique» et, dans un autre registre, la lutte des étudiants sans-papiers de la fac de Saint-Denis réunis au sein du C.L.E.S.P. (2) montrent, nous l'avons déjà dit, que la lutte se poursuit et rebondit avec toujours autant de détermination et toujours la même méfiance vis-à-vis des institutions politiques. C'est à coup sûr un encouragement pour tous ceux qui s'engagent actuellement dans les luttes sociales.

La manifestation nationale des sans-papiers, le samedi 18 mars 2000 à Paris ainsi que dans d'autres villes de province, devrait pouvoir servir de détonateur à un formidable mouvement de convergence sociale: rassembler le mou-



11^e semaine de la presse dans l'école

avec la participation du Monde libertaire

ont été, et restent, des éléments fondateurs et structurants d'une lutte qui a su se fixer des objectifs, qui a défini des étapes pour atteindre les dits objectifs et qui n'a jamais permis aux combines et errements politiques de s'installer durablement (1).

Pourquoi... la lutte?

La non régularisation de dizaines de milliers de sans-papiers en France et les solutions qui ont été avancées ailleurs en Europe s'inscrivent dans le cadre d'une politique de répression contre les immigrés, politique tendant à favoriser l'attente sécuritaire d'un dècalat rétrograde.

La dimension libérale et capitaliste de cette politique ne peut nous échapper tant il est évident que la main-d'œuvre des «sans-papiers» est fragilisée, taillable et corvéable à merci. Une cible rêvée pour des exploiters qui peuvent, sans vergogne, maintenir une

ISSN 0026-9433 - N° 1197

M 2137 - 1197 - 10.00 F

FOP 2520

La vieillesse aujourd'hui, Quelle place dans la société ?

ALORS QUE L'ESPÉRANCE DE vie s'accroît depuis maintenant deux siècles, tout juste commence-t-on à penser que la vieillesse et le vieillissement posent des questions spécifiques.

C'est surtout depuis 1950 que l'accroissement de l'espérance de vie est le plus visible. En 1900, elle était pour les femmes de 50 ans, en 1981 elle était de 79 ans, en 2000 elle est de 83 ans; pour les hommes, en 1900 elle était de 46 ans, en 1981 de 71 ans et en 2000 elle est de 75 ans. Aujourd'hui, 12 millions de personnes ont plus de 60 ans (5 millions en 1900) dont 4 millions de plus de 75 ans, pour un âge moyen de la population entre 37 et 38 ans. Bien sûr ces chiffres ne sont que des moyennes et les statistiques montrent que l'espérance de vie est la plus élevée pour les cadres, professions libérales et agents de la fonction publique alors qu'elle est moindre pour les ouvriers non qualifiés et les personnes exposées au chômage.

Des modes de vie en mutation

Parallèlement à ces évolutions assez rapides on observe une modification, d'une part des structures familiales et d'autre part des modalités de travail. Côté famille, le regroupement des générations sous un même toit a quasiment disparu, les couples se séparent plus facilement, la vie sentimentale a revêtu d'autres formes, etc. Côté travail, les déplacements et déménagements sont beaucoup plus fréquents et la notion de carrière professionnelle a laissé place à la peur du chômage, même si le travail est encore présenté comme une valeur centrale de l'existence.

La période où les aînés mouraient donc « tranquillement » dans la cellule familiale est révolue, les enfants sont loin, occupés à autre chose, les femmes sont prises par leur vie professionnelle, etc. Logiquement, nous arrivons donc à un stade où il faut réfléchir à la façon dont la société gère cette population dont personne ne semble vouloir: les vieux.

Il y a quelques décennies, c'est la place de l'enfant qui a été repensée, selon la célèbre formule « l'enfant est une personne » (1).

Il s'agit probablement aujourd'hui d'initier une démarche similaire vis-à-vis des personnes âgées, dans le but de leur donner une place et une fonction sociale.

Le problème, tel qu'il est présenté aujourd'hui, est particulièrement criant pour les personnes âgées « dépendantes ». La majeure partie des maltraitances des vieux dont on parle beaucoup à l'heure actuelle concerne des personnes dépendantes. De la même manière, le placement en institution (maison de retraite ou autre) part souvent d'un problème de sécurité à domicile ou de dépendance partielle.

Être vieux,

qu'est-ce que ça veut dire ?

Mais d'abord, à partir de quand parle-t-on de vieillesse? Dans les sciences sociales, on commence à parler de population âgée et de vieillissement à partir de la retraite professionnelle. Profitons-en pour remarquer que la référence de base est ici le travail: tant que l'on travaille, on ne doit pas être si vieux que ça!

La période de vie qui s'ouvre avec la retraite est fortement dépendante du bagage individuel de chacun. Si jusque là la vie était centrée de manière importante sur le travail, il s'agit alors d'une perte des réseaux relationnels et sociaux, souvent accompagnée d'une chute de l'estime de soi puisqu'il faut se résigner à abandonner ce qui était la valeur centrale de l'existence. Si au contraire la retraite était vivement attendue cette période peut être très riche en épanouissement personnel: possibilité de faire ce qu'on n'a jamais eu le temps avant, prendre du temps pour soi... Chacun donc se débrouille comme il peut: déjà à ce moment-là, l'environnement social se rétrécit.

Lorsque le vieillissement vient poser des problèmes de dépendance, tout se complique encore.

En premier lieu c'est la famille qui est censée intervenir: aide pour les repas, le linge, les courses et aussi aide financière (ce que la loi oblige aux enfants et petits-enfants si les revenus du parent ne sont pas suffisants). Si la famille est absente ou éloignée, le voisinage assure parfois une aide transitoire. Si l'individu

âgé est isolé et avec de faibles ressources, c'est la qualité de vie qui va chuter rapidement. Quelle que soit donc la situation, ces personnes sont exposées à un isolement social grandissant.

Cela nous conduit à un premier constat: les structures sociales aptes à gérer ces problèmes sont quasi inexistantes. Le vieillissement est aujourd'hui un problème individuel, tout au mieux familial, à chacun donc de se débrouiller comme il peut avec les ressources qu'il a.

Une gestion profitable de la vieillesse

Pour aller plus loin, on peut dire que l'absence de politique sociale sur la question du vieillissement laisse le champ libre au libéralisme. En l'absence de structures sociales égalitaires aptes à prendre en charge les personnes dépendantes, le devenir de ces personnes dépend de leur capacité financière à

sonnes âgées. Si les revenus sont de l'ordre de ceux des classes moyennes, c'est plus souvent la maison de retraite qui les attend. Car même si le coût mensuel de la vie en institution environne les 10 000 F (ou plus), il est toujours moindre par rapport au maintien à domicile. Enfin, lorsque les revenus sont faibles, la sécurité sociale assure une prise en charge mais on sait aussi que ces personnes vivent moins longtemps.

Cette typologie peut paraître un peu caricaturale, et pourtant c'est bien sur des critères purement financiers que l'avenir se pose pour cette population. Si aujourd'hui c'est le développement du maintien à domicile qui est favorisé c'est bien parce que c'est la solution qui est la moins coûteuse pour la société et la plus rentable d'un point de vue libéral. Que cela ait des conséquences sur la qualité de vie de nos aînés, nos chers dirigeants n'en ont que faire. Il est bien plus intéressant de faire d'un vrai pro-

Si l'on cherche à synthétiser les différentes dimensions du problème que nous avons soulevées, on s'aperçoit que cette gestion très libérale du vieillissement est rendue possible par un ensemble de liens logiques. Dans les représentations sociales, vieillir est pensé comme quelque chose d'avant tout dégradant, personne ne veut vieillir car cela signifie devenir un rebut de la société. Rien n'est donc fait pour que les vieux aient une place et une fonction sociale. Le vieillissement étant synonyme d'un isolement social grandissant, les occasions de fréquenter des vieux dans notre vie quotidienne sont très limitées. À partir de là, quand on entend parler des personnes âgées on pense principalement à nos grands-parents. Et voilà, la boucle est bouclée, nous ne sommes conscients des problèmes du vieillissement que s'ils se posent pour nos grands-parents, puis pour nos parents, jusqu'à ce que finalement nous « subissions » notre propre vieillissement. Le problème est cantonné à la sphère familiale et c'est à cette dernière qu'incombe l'obligation de sa gestion, en premier lieu financière.

Une gestion libérale qui s'appuie sur des représentations sociales

Conséquences? Les familles doivent assumer seules, humainement et financièrement, des situations parfois très difficiles, par exemple lorsque l'âge est atteint de démence ou de pathologies très lourdes. L'absence de soutien social et psychologique conduit dans de trop nombreuses situations à un rejet de la personne âgée, cantonnée dans sa dépendance et dans un lieu de vie qui n'est plus qu'un lieu de soin et de garde, dépourvu d'une dimension relationnelle et sociale pourtant essentielle dans notre existence. Les vieux sont isolés, leurs familles et leur entourage sont isolés, les professionnels qui travaillent dans ce secteur sont isolés aussi, tous ayant à porter une charge dégradante sans aucune reconnaissance sociale. Dans ces conditions ce n'est pas une porte mais un boulevard qui s'ouvre à tous les abus, notamment la maltraitance, si courante envers les vieux (2).

Face à un tableau aussi sombre, c'est avant tout la place des vieux dans notre société qui doit requérir nos efforts de réflexion. Il s'agit de ne pas faire de la famille la seule instance permanente de la vie d'un individu; d'ouvrir nos réseaux relationnels à des personnes de tous âges et pas seulement à ceux qui ont, à quelque chose près, le même âge que nous; de découvrir que ces vieux ne sont pas autant en décalage que ce que l'on veut bien préjuger, qu'ils ont des choses à nous dire, à nous enseigner, à nous transmettre de ce qu'ils ont vécu. Que même vieux et dépendants ils ont besoin de toute la qualité de vie que l'on peut revendiquer à n'importe quel âge: intimité, confort matériel, environnement humain et affectif, perspectives d'avenir stimulantes, respect...

Léonore. - Groupe Durruiti (Lyon)

- (1) Formule de Françoise Dolto, pédiatre et psychanalyste, novatrice en matière de compréhension des nourrissons et des enfants.
- (2) Voir l'article sur la maltraitance des vieux dans *le Monde libertaire* n°1188, du 13 au 19 janvier 2000.



payer les services dont ils ont besoin. Par la même occasion, cela favorise le développement de structures privées, avec des objectifs clairement lucratifs, d'autant plus que le déficit en établissements est aujourd'hui criant.

En effet, lorsque le vieillissement mène à une dépendance forte (c'est-à-dire pour toutes les activités de la vie quotidienne) les possibilités qui s'offrent à l'individu sont fonction de ses capacités financières. Si les revenus sont assez élevés, c'est en général le maintien à domicile qui est favorisé, ce qui correspond au souhait de la majorité des per-

blème social une opportunité économique qui aille dans le sens de la sacrosainte croissance et surtout d'un profit.

Même au niveau des institutions (résidences, maisons de retraite, longs séjours, cliniques gériatriques...) la course aux profits est la règle numéro un. Une écrasante majorité de ces structures accueille un nombre élevé de personnes (rarement en dessous de 80 résidents et parfois beaucoup plus) ce qui permet d'embaucher un minimum de personnels qualifiés ou non. Ainsi une seule infirmière aura la responsabilité de l'ensemble des résidents. D'autre part les restrictions en personnel et en matériel se font de plus en plus lourdes. Le passage aux 35 heures est de ce point de vue une aubaine: il permet d'introduire une flexibilité encore plus grande (les journées de travail en coupé se sont multipliées), il oblige les personnels à assurer une même charge de travail sur un temps plus court, évitant ainsi des créations de poste jugées trop coûteuses.

Rédaction-Administration:
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication: J. Taublet
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie:
Les Informations dieppoises SA,
8, rue Claude Groulard, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Route 205 - La Vigie

le monde
libertaire

Rédaction-Administration: 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08
Fax: 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 45 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 105 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 195 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 350 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien: 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays À partir du n° (inclus).

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte: CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Grève des agents des Impôts

Les raisons de la colère

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES impôts (DGI) voulait mobiliser ses agents pour donner une ampleur jamais égalée encore à la campagne d'information pour la déclaration des revenus. Les personnels se sont effectivement mobilisés, mais pour faire avancer leurs revendications! Depuis le 1er mars, les centres des impôts sont sujets à d'importants mouvements de grève. L'origine de cette grève est la mission 2003 pondue par quelques énarques et qui prévoit de réformer de fond en comble d'ici 2003, dans une logique libérale, le système fiscal français. Pour bien saisir la grogne des fonctionnaires des finances il convient de préciser l'originalité de ce système qui est basé sur la séparation de l'assiette et du recouvrement. C'est-à-dire qu'elle calcule l'impôt d'après les déclarations déposées dans les centres des impôts (CDI). La seconde administration, la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP), encaisse les divers impôts émis par la DGI dans les perceptions. Cette originalité prend sa source avec la Révolution de 1789 qui combattit les fermiers généraux (le fisc de l'ancien régime) dont le but était de remplir les caisses du royaume en assurant les impôts selon leur bon désir, donc sur le tiers État. Cette introduction un peu lourde permet toutefois de mieux comprendre la suite...

La logique libérale de la réforme

La mission 2003 s'exclut de toute notion de service public pour aller vers une logique de coût-rendement. L'État s'appuie sur le fait que le coût de gestion de l'impôt en France est un des plus élevés au monde (environ 1,5% du montant des collectes fiscales). Ce chiffre incontestable est quand même comparé à celui de pays où l'organisation de l'État, fédéral ou non, et du système fiscal sont totalement différents donc incomparables. Les conclusions de cette mission prévoient la fusion de l'assiette et du recouvrement (de la DGI et de la DGCP) pour un système fiscal unifié. Les services du cadastre (géomètres) seraient privatisés, donc payants. Les déclarations d'impôts seraient envoyées préremplies aux contribuables et via un réseau Intranet pour les entreprises et activités libérales. L'informatisation des services serait accélérée. Les services fiscaux seraient divisés en deux structures, une pour les particuliers et une pour les entreprises. Il travaillerait selon l'organisation anglo-saxonne de la compliance avec le système déjà mis en place dans les banques et assurances du « front office/back office ». Pour être plus clair, la compliance distingue les bons des mauvais contribuables. Les bons (qui déposent et paient dans les délais) sont laissés tranquilles. Quant aux seconds, des personnes

aux fins de mois difficiles ou des petits artisans et commerçants dont la situation économique se rapproche de biens des salariés, le fisc aura toute latitude pour s'acharner sur eux. Et les grandes entreprises me direz-vous, là où la fraude est la plus importante? Pour elles sera créée une Direction nationale des grandes entreprises (DGE) directement rattachée à Bercy. De quelle façon seront-elles traitées sachant que la fraude fiscale est celle qui coûte le plus cher à la collectivité et est la moins poursuivie pénalement. Nous ne doutons pas qu'elles seront galamment traitées, par des fonctionnaires courtois et compréhensifs, sachant qu'elles financent les partis politiques. Puis comme pour EDF et France Télécom, il y aurait création de centres régionaux d'informations téléphoniques et d'encaissements de chèques.

Voici les principales données de la réforme qui est présentée au public comme une simplification des impôts puisque maintenant on va déposer ses déclarations et payer ses impôts au même endroit. Cela paraît correct en sachant qu'il y a une perpétuelle confusion entre centre des impôts et perception chez pas mal de gens qui de fait se trouvent baladés d'une service à l'autre. Pourtant en y regardant de plus près quelques anomalies sont apparues aux agents du fisc.

Qui dit fusion de la DGI et de la DGCP, dit logiquement suppression de postes ou d'emplois au travers de départs à la retraite non remplacés (il n'y a pas encore de licenciements dans l'administration). Mais aussi fermeture de beaucoup d'implantations, petits CDI et pratique toutes les perceptions. N'oublions pas que ces dernières ont des missions de service publics particulièrement en zone rurale pour les personnes âgées. Sur certains « petits départements » on peut même imaginer un seul site par département. Bonjour le service public de proximité, surtout pour les chômeurs et autres laissés pour compte. Encore une nouvelle exclusion de la citoyenneté par une prise en charge factice qui évite de s'interroger sur le système. La logique du coût/rendement oriente cette réforme à négliger les particuliers, jugés non rentables (l'impôt sur le revenu rapporte peu) au profit des entreprises qui reversent la TVA (l'impôt le plus indolore mais aussi le plus productif). La logique de cette réforme aura aussi des incidences pour les personnels qui devront être mobiles, polyvalents sur l'ensemble de la fiscalité qui est très compliquée et recouvre de nombreux domaines. Mais le plus dramatique, à la fois pour les agents du fisc et les contribuables sera l'évolution vers un régime indemnitaire au mérite. Aujourd'hui, sur l'ensemble du territoire et quel que soit leur tâche, les fonctionnaires des finances touchent les mêmes primes (elle varient uniquement en fonction du grade et de l'ancien-

neté). Cela afin d'éviter tout favoritisme et d'assurer une égalité de traitement sur tout le territoire pour tous les citoyens. Est-ce que tous les agents auront la même attitude avec ces primes au mérite?

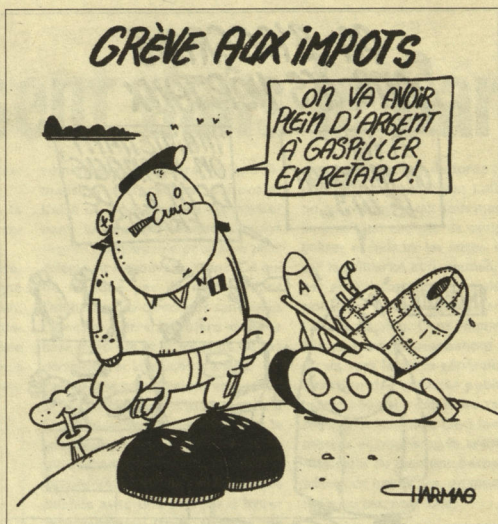
Les grévistes contre l'injuste fiscale

Les grévistes d'aujourd'hui sont persuadés que le système fiscal français doit être réformé. Mais avec eux, avec des notions de service public pour soutenir en priorité ceux qui sont dans les situations les plus difficiles. Alors que les contribuables sont très craintifs vis-à-vis du fisc, ça touche à leurs revenus, cette réforme conduit à une superficialisation des services rendus car une trop grande polyvalence sur la fiscalité sera réclamée aux agents. La fiscalité elle-même doit être réformée pour plus de justice fiscale. Ils veulent un abandon des impôts indirects (TVA, taxes sur l'essence, etc.) où tout le monde paie au même taux quelque soit le revenu (Rmiste, chômeur, salarié, rentier) au profit d'un impôt direct (impôt sur le revenu) réellement progressif, c'est-à-dire que plus les revenus sont élevés, plus l'impôt progresse par tranche. Dans une fiscalité de plus en plus lourde et complexe, les agents veulent pouvoir mieux assurer l'accueil et l'information des usagers qui ne peuvent pas se payer des conseils privés (avocats, comptables). L'outil informatique ne doit plus servir à faire uniquement ce qui est « statistiquement rentable » au détriment du service à l'usager qui, lui, stagne malgré les réels progrès liés à l'informatisation. Les gains de productivité de cette dernière ont jusqu'à présent servi uniquement à supprimer des effectifs au lieu d'améliorer les conditions de travail comme les 35 heures qui là aussi vont se traduire par moins d'emplois, moins de congés payés, plus de flexibilité et l'annualisation du temps de travail.

Le travail précaire va faire son entrée dans les futurs centres régionaux de renseignements téléphoniques et d'encaissement de chèques. Les études pour la mise en place de nouvelles structures prévoient du personnel peu qualifié, faiblement rémunéré, avec de nombreux CDD et peu de perspectives de carrière. Enfin, il y a l'essence même du travail des agents des impôts: la fraude fiscale! Ces fonctionnaires en ont marre, pour satisfaire l'outil statistique, de redresser des salaires ou de petits artisans qui sont loin de mettre en péril les finances de la nation.

Le jeu trouble des syndicats

La vraie fraude fiscale, ce sont les grandes entreprises françaises et multinationales qui la font. Elle est estimée à plus de 230 milliards par an. C'est la délinquance qui coûte le plus cher à la collectivité, pas le



petit jeune qui casse un abri bus. Pourtant, c'est la moins poursuivie. Étonnant, non!

L'action a commencé dès l'annonce du projet de réforme début février surtout à la DGCP pour s'amplifier le 1er mars à la DGI sans un réel travail syndical. Par contre, il y a eu une intense propagande du ministère qui présentait le malaise et affirmait tous les jours qu'il n'y aurait pas de suppression d'emplois et de fermetures de sites en zone rurale. C'est cette propagande, trop intense, qui n'apportait rien de neuf, qui a déclenché ce mouvement d'une telle ampleur. Les piquets de grève se sont imposés dès les premiers jours de l'action grâce à une forte participation. Une seule revendication, le retrait de la mission 2003 et l'ouverture de négociations pour réformer l'administration fiscale dans le sens d'un meilleur service public pour tous. L'attitude des syndicats n'a pas été toujours très claire. Le SNUI (syndicat autonome

majoritaire) et FO suivaient le mouvement. La CGT (deuxième organisation) était plus frileuse.

Aux Impôts et aux Finances, elle est à la pointe du virage « d'adaptation » type CFDT pris par l'organisation, le numéro 2 de la confédération, J-C Le Duigou, vient du syndicat des impôts. La CGT impôts était plus encline avant le mouvement à négocier la mise en place de la mission 2003 et ses à-côtés. L'action a fait dévier l'attitude de la CGT.

À ce jour, Sautter a reculé, il a juste gelé son projet, espérant faire avaliser les négociations engagées la semaine passée. Les grévistes ne se font aucune illusion car dès vendredi dernier les assemblées générales venaient à une écrasante majorité la reconduction de la grève générale jusqu'au jeudi 16 mars, pour la grande manifestation nationale à Paris prévue de longue date.

Philippe Spec. - groupe Camille Pissaro du Val d'Oise

Faits d'hiver

Dis moi comment tu enfermes, je te dirais qui tu es!

Le 11 février 2000, un détenu de la prison de Gradignan (Gironde) est passé devant la commission de discipline de cet établissement pénitentiaire. Il lui était reproché d'avoir refusé de « se soumettre à une mesure de sécurité définie par les règlements et instances de service ». La commission en question, composée d'un représentant de la direction, du chef de la détention et d'un surveillant, l'a reconnu coupable d'une faute de deuxième degré et l'a condamné à une mise à l'isolement de six jours.

Quelques jours plus tôt, ce prisonnier (de droit commun) qui partageait une cellule de 9 mètres carrés (prévue pour une personne) avec un collègue de galère avait refusé l'arrivée d'un troisième prisonnier dans la cellule.

9 mètres carrés, ça fait, en effet, une espèce de 3 mètres sur trois mètres. Pour une personne ça fait pas épais pour y vivre 20 heures par jour. Pour deux ça fait encore moins épais et ça oblige à une promiscuité dégradante (tu sens constamment la présence de l'autre, tu n'as aucune intimité pour pisser ou chier...). Pour trois ça débouche carrément sur l'intolérable.

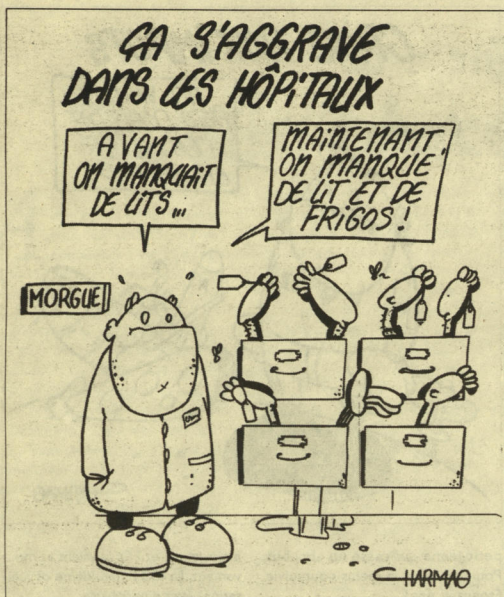
Ce taulard a refusé cet intolérable. Sans violence ni un mot plus haut que l'autre. Mais il l'a refusé avec fermeté et il s'est fait plombé (bravo les enfoirés de la commission de discipline) de six jours d'isolement qui lui ont, au moins, apporté un peu d'intimité.

On peut penser ce qu'on veut de la prison et des gens qui y sont enfermés. Mais on ne peut pas penser ce qu'on veut d'une prison qui enferme de cette manière. Car (oh hé les grandes gueules de la gauche plurielle!) c'est tout simplement à faire dégueuler un velo!

Le camarade de Gradignan vient de saisir le tribunal administratif pour que soit reconnue l'atteinte à sa dignité.

Dis moi comment tu vas juger, je te dirais qui tu es!

Jean-Marc Raynaud



Mouvement des hospitaliers Négociations et luttes

TROIS MOIS DE GREVES ET DE manifestations ont fini par obliger Martine Aubry à s'asseoir à la table des négociations. Mais pour un grand nombre de personnels concernés, le protocole d'accord qui devrait être présenté aux syndicats le 13 mars prochain n'est pas signable en l'état. En effet, ce texte perpétue, dans sa logique, l'orientation politique développée depuis des années dans la santé, à savoir : restructurations, re-déploiements de moyens et de personnels entraînant, à terme, la fermeture de certains services et diminuant, de fait, l'accès aux soins pour les usagers de la santé que nous sommes tous.

Il faut noter d'emblée que les rallonges budgétaires que concède le gouvernement iront d'abord aux établissements hospitaliers qui se

soumettront à cette politique générale de restructuration. D'autre part, rappelons que les deux milliards annoncés pour le remplacement des agents absents (maladie, maternité, formation) correspondant concrètement à seulement 10 000 postes réels, soit en moyenne 10 postes par établissement, alors que les besoins en personnels ont été chiffrés à 45 000 postes par les organisations syndicales. Cette mesure ne constitue même pas des créations de postes, elle vise seulement à combler le manque cruel d'effectifs et tente de pallier le taux d'absentéisme engendré par des conditions de travail insupportables. En ce qui concerne les urgences, les 300 millions de francs octroyés paraissent bien insuffisants si l'on considère que pour la seule région Ile-de-France, la mise en conformité des services d'urgence a été évaluée à 150 millions.

La psychiatrie est complètement laissée pour compte dans ce protocole alors qu'elle est frappée de plein fouet par les restructurations et que la misère sociale grandissante engendre de nouveaux besoins dans ce secteur. N'est pas pris en compte non plus le financement des six mois de formation que les infirmiers psychiatriques seront obligés d'effectuer pour obtenir le diplôme d'État. Enfin, la ministre s'est engagée sur des « créations nettes » d'emploi pour mettre en place la réduction du temps de travail mais sans plans

de précision... Cette bataille-là est loin d'être gagnée.

Les hospitaliers qui luttent depuis des mois pour alerter les pouvoirs publics et les usagers sur la dégradation des conditions d'accueil et de soins des malades et sur leur difficultés croissantes à assurer un service public de santé digne de ce nom, ne peuvent se satisfaire de ces « mesurées » qui tentent d'apaiser leur colère. Les personnels savent que le gouvernement peut et doit lâcher plus : pour éviter la fuite des médecins dans le secteur privé plus lucratif, il vient d'attribuer aux praticiens hospitaliers 16 % d'augmentation de salaire dont une prime annuelle de 25 000 F ! Cette mesure-là est tout simplement écoeuvante, au regard des miettes que les sociaux descendent à distribuer aux autres catégories de personnel qui, elles aussi, contribuent, ô combien à l'efficacité de la santé. Le protocole qu'on leur propose ne répond pas à la crise profonde que traverse le système de santé ni aux revendications concernant les effectifs notamment.

C'est pourquoi certaines organisations syndicales comme SUD-CRC ont maintenu leur mot d'ordre de grève avec manifestation nationale à Paris le 14 mars. Pour que les choses changent vraiment à l'hôpital, la lutte doit continuer dans l'unité la plus large, soignants-soignés, syndiqués et non syndiqués.

Yolaine Guignat

Congrès Force ouvrière La base s'exprime

LE 19^E CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE LA CGT-FORCE Ouvrière s'est tenu du 6 au 10 mars à Marseille. L'intérêt de celui-ci ne consistait pas, comme pour certains journalistes, à connaître le dernier bulletin de santé de Blondel, ni même son score concernant l'approbation du rapport d'activité, encore moins à jouer à la devinette quant à son successeur dans 3 ans, mais à prendre le pouls des syndicats de base, de leur analyse de la situation, de leur volonté ou non d'en découdre.

De ce point de vue, un congrès FO est un outil précieux. Plus de 3 000 délégués présents, ayant discuté parfois très précisément du rapport d'activité, des orientations et des mandats, c'est non seulement un démenti spectaculaire à tous ceux qui pensent ou veulent faire croire que « FO est à bout de souffle », mais c'est surtout une photographie utile d'une partie non négligeable du mouvement social.

Le congrès, de plus, se situait dans une période où FO joue un rôle important dans les luttes en cours (hôpitaux, finances, enseignement...).

Sur les 107 interventions recensées, citons en quelques unes qui résument bien le sentiment très majoritaire des militants. Ainsi le délégué de l'INSEE qui déclare : « la période est capitale. La société reste divisée en deux classes antagoniques... La doctrine de l'alliance du capital et du travail vient tout droit de la doctrine sociale de l'Église ».

Ou encore ce militant de l'Éducation nationale : « l'école est en voie de privatisation. Il faut préparer une riposte à la hauteur des attaques... Construisons tout de suite la grève générale sur la base des cahiers de revendications et non de mots d'ordres d'appareils ».

Un militant cheminot expliquait bien aussi la situation particulière du moment avec des syndicats de la gauche plurielle qui soutiennent le gouvernement : « un ministre communiste, ancien CGT, un secrétaire général de la CGT, ancien cheminot et au final une organisation qui signe un accord loi Aubry avec la CFDT, qui bloque les salaires pendant 3 ans et organise la précarité (temps partiel imposé) ».

Un délégué des Ardennes qualifiait quant à lui les lois Aubry « d'arnaques d'une envergure exceptionnelle ».

Une employée de la chaîne Casino, dans la même logique, a expliqué très concrètement la dégradation considérable de ses conditions de travail, avec des temps partiels subis, une flexibilité maximale, des délais de prévenance de plus en plus courts et au total une vie personnelle et familiale massacrée.

On peut citer aussi cet employé d'Euroguard, dénonçant les risques d'externalisation de pans entiers de secteurs d'entreprises. Ainsi sa boîte le « loue » actuellement à Philips pour exercer les tâches suivantes qui, avant, étaient effectuées en interne de l'entreprise : « filtrer les entrées et les sorties, tenir le standard (500 lignes groupées) en répondant non seulement en français, mais aussi en hollandais, en anglais, en allemand ! distribuer le courrier, s'occuper de la prévention d'incendie, accompagner les responsables financiers à la banque... tout cela pour 5 300 F nets par mois. »

Citons encore cette anecdote concernant les transporteurs routiers. Pour se tenir éveillés, un vieux truc consistait à utiliser des « pétards belges », mélange de coca-cola et de café. Maintenant, certains chauffeurs s'enfoncent une aiguille dans la main qui pend par la fenêtre du camion. C'est le vent, faisant bouger l'aiguille, qui est chargé en l'occurrence de tenir éveillé... Il faut dire que la « concurrence » des chauffeurs yougoslaves surexploités à 3 000 F par mois, est rude.

Dans ce cadre où la brutalité patronale ne connaît plus de limites, les pièges pour les militants syndicaux sont parfois plus insidieux : ainsi le délégué d'Axa expliquait que dans son entreprise « seul FO a refusé le système du chèque syndical. 6 500 000 F ! De vrais chèques pour de faux syndicats. »

À une autre échelle, « l'Europe de Prodi et de Delors » a été dénoncée par de nombreux délégués. L'accueil fait à Cabaglio, représentant de la confédération européenne des syndicats, courtoisie de transmission à peine déguisée de la commission européenne, a été plutôt frais. Celui-ci, vexé, a d'ailleurs fait remarquer que FO, à l'inverse des autres syndicats (CFDT bien sûr et maintenant CGT), ne suivait pas la même voie.

D'autres interventions encore ont concerné des sujets aussi divers que le logement social ou la défense de la convention 103 de l'organisation internationale du travail, gravement menacée notamment par les recommandations européennes.

Le congrès a été aussi l'occasion de quelques règlements de comptes de syndicats de base envers certaines fédérations, tant il est vrai que le décalage entre les syndicats et les appareils, à FO comme ailleurs, peut être énorme sans une vigilance et un combat anti-bureaucratique de tous les instants : ainsi une mandatée PTT de Vendée a dénoncé devant le congrès l'accord pourri signé par la Fédération PTT sur les 35 heures. Applaudie par des congressistes debout, elle a pu aussi entendre huer le responsable de ladite fédération dont la réponse, un peu plus tard, était du même niveau que l'accord qu'il avait signé. Ces problèmes ne sont pas réglés pour autant...

Moins violente, mais tout aussi déterminée, l'intervention de la déléguée hospitalière de l'Assistance Publique de Paris dénonçant le projet de protocole d'accord censuré par les médias (10 milliards annoncés sur 3 ans) mais qui n'est rien d'autre, comme l'a expliqué cette militante, que la poursuite habile du plan « Juppé-Notat-Aubry ». Les responsables FO de cette fédération, tentés par une signature, étaient visiblement embarrassés...

Au total, ce congrès aura montré indiscutablement la volonté d'une base, pour l'essentiel non encartée politiquement quoiqu'on en dise, d'en découdre, sur des bases saines. La résolution générale, fruit de 7 heures de discussions parfois acharnées en commission, donne un mandat correct au bureau confédéral. Cela représente pour les militants de FO, dont les anarchistes à la FA ou non, et pour le mouvement social en général, un point d'appui. Rien de plus, mais c'est déjà cela.

Fabrice Leresit

crises de foi

La religion et le savoir

Il est paru en novembre dernier. Pour la science spécial Galilée qui explique ses découvertes mais aussi ses malheurs avec l'Église catholique. C'est ce qui va nous intéresser ici. Rappelons que l'Église catholique n'a très récemment reconnu ses torts dans l'affaire et du bout des lèvres, de même pour Bruno.

À l'époque, elle refusait les idées de Galilée car :

- il s'opposait à la vision aristotélicienne et obtuse des théologiens qu'il appelait philosophes in libris, c'est-à-dire que ces pseudo scientifiques déduisaient leur vision du monde des livres et pas de l'expérience. Ces livres étaient bien sûr la Bible et les livres d'Aristote. D'ailleurs Galilée n'hésitait pas à avancer qu'Aristote vivant aurait approuvé sa démarche. Aristote se fait bien plus à l'expérience que ne le prétendaient les philosophes in libris ;

- pis : Galilée écrivait quasi systématiquement ses livres en italien et non en latin. Ce qui permettait au tout venant de découvrir ses idées subversives.

L'Église catholique a bien senti qu'une conception du monde où la Terre et donc l'homme n'est plus le centre du monde pouvait détruire ses enseignements et son pouvoir. Elle lui a interdit en 1616 de défendre la thèse copernicienne. Il a persisté et a donc logiquement abjuré face à l'Inquisition (ou Saint Office) après un procès célèbre. Trop tard, le « mal » était fait et l'Église catholique n'a rien pu faire.

Elle est foncièrement contre la découverte scientifique car elle sait que ce savoir peut lui échapper. C'est aussi pour cette raison que la médecine est rentrée en conflit avec l'Église au XVIII^e à propos du vaccin. L'Église défendait que la maladie était un punishment divine et qu'il ne fallait donc pas contrarier Dieu en voulant la guérir. Plus généralement, les religions récupèrent ou dénoncent le savoir parce qu'elles ont la vérité révélée, le reste n'est que mensonge ou diablerie. Donc un scientifique qui montre le contraire d'une « vérité » religieuse a forcément tort.

À ce propos, l'Église n'a toujours pas digéré la théorie de l'évolution et essaie encore de l'interdire aux États-Unis et en Australie. Cela est toujours d'actualité, il suffit de voir les positions des chrétiens sur l'euthanasie, les OGM... Les religions sont oppressives par nature. Elles représentent un pouvoir politique masqué par une apparence mystique. Combattons les pour leur apparence et pour leur nature.

Nicolas - liaison Melun

Les actions se radicalisent dans le Gard

AINSI, SEPT SEMAINES DE luttes n'auront pas – pour l'instant – suffi à infléchir la politique gouvernementale à propos des demandes des enseignants et des parents d'élèves en lutte dans le Gard et dans l'Hérault. En opposant le mépris, l'indifférence et la force de la répression aux agents du service public en lutte, l'État et ses gestionnaires déroulent un tapis rouge à une radicalité des moyens de luttes.

À côté des désormais traditionnels collages d'affiches, diffusions de tracts par milliers, pique nique devant la préfecture, assemblées générales, occupations d'écoles... se mènent des actions plus dures. Ces derniers jours, pêle-mêle, ont eu lieu : un blocage d'autoroute à Montpellier, une occupation (la 3^e) de l'inspection académique du Gard, la retenue pendant une heure du préfet du Gard à Bagnols, l'interpellation d'Élisabeth Guigou en visite à Nîmes, le cadennage d'écoles à Alès... La presse locale évoque même des rumeurs de grèves de la faim ! Pendant ce temps, l'inspecteur d'académie du Gard menace un « certain nombre d'enseignants ».

(1) Après le flottement relatif mais bien compréhensible des vacances scolaires, le mouvement a non seulement repris dans le primaire, mais il retrouve des taux de grévistes comparables à ceux du début du conflit !

Solidarité avec les agents des impôts en lutte

L'extension du mouvement est réelle. Le jeudi 9 mars, les collègues et écoles s'inscrivaient dans une

Journée « école morte ». Vendredi 10, les syndicats du second degré organisaient une grève dans le secondaire. La progression du mouvement dans les collèges et lycées est très nette et permet d'affirmer aujourd'hui que le mouvement parti du primaire fait tâche d'huile et reste non catégoriel. Autre preuve : des enseignants et parents d'élèves ont manifesté à Montpellier devant un centre des impôts en grève, en

solidarité avec les agents du trésor public en lutte. Même les parents d'élèves de la PEEP se joignent ici ou là aux revendications (2). Autre extension, géographique, celle-là : le mouvement a gagné l'ouest du département de l'Hérault, les Pyrénées-Orientales... Ce samedi 11 mars la manifestation régionale qui a rassemblé 30 000 personnes est la preuve irréfutable que le mou-

vement prend aujourd'hui une dimension à caractère nationale. L'idée de grève générale est maintenant largement évoquée comme moyen indispensable pour faire plier Allègre et le gouvernement. Ce qui ne manque pas de mettre dans l'embarras les directions syndicales coincées entre la colère de leur base militante et le souci de ne pas déconsidérer la gauche plurielle.

Pour notre part, l'union régionale de la Fédération anarchiste appelle à l'extension du mouvement vers la grève générale. Notre critique exprime notamment le fait que l'État continue à désorganiser les services publics avec une logique d'hyper-rationalisation sous couvert de contraintes budgétaires. Tour à tour, les postiers, les enseignants et le trésor public en lutte en font les frais. Et lorsque l'État cherche à calmer le secteur hospitalier, cela ne rattrape pas le retard (effectifs, locaux...) qui s'accumule depuis des années. En même temps, il prend sa place dans le processus économique au credo libéral (moins d'État, plus de marché) et renforce l'idée selon laquelle la lutte sociale et offensive ne mène à rien.

Sur le fond, rien ne sépare les licenciements de Michelin, Renault Villvoorde avec la gestion étatique des services publics. L'État développe des logiques qui ne sont pas celles de la société que nous composons : affaiblir le secteur public, c'est favoriser la philosophie du « chacun pour soi », la compétition au détriment de la solidarité.

Tous ensemble, usagers, salarié-e-s du privé comme du public, nous devons lutter et capitaliser au fur et à mesure l'expérience nécessaire à

ce que le rapport de force ne soit plus du côté des forces politiques ou économiques qui nous menacent. La peur doit changer de camp. Globaliser et fédérer les luttes, organiser la solidarité et le soutien, partager et débattre de nos inquiétudes, politiser notre quotidien reste l'affaire de tous. Dans l'immédiat, il faut pousser nos associations et syndicats vers la grève générale car la question des services publics est essentielle pour définir les rapports sociaux et humains. Décidons nous mêmes et imposons la satisfaction maximale de tous nos besoins. Nul besoin de politiciens, de gauche plurielle ou pas, pour cela.

Rassembler nos forces pour que la peur change camp

Chaque lecteur et lectrice du *Monde libertaire* peut et doit apporter sa contribution à ce mouvement, le temps presse. Mobilisons nos groupes, syndicats, associations de parents d'élèves pour soutenir par tous les moyens existants un conflit vieux de sept semaines qui en étonne plus d'un par son dynamisme et sa tenacité. Motions de soutien, réunions publiques ou intersyndicales, communiqués de presse, tracts collectés et envois de fonds aux grévistes, actions spectaculaires, envois de fax aux instances hiérarchiques, blocages de standards téléphoniques... La solidarité dans la lutte est possible et nécessaire, qu'elle soit un fait individuel ou collectif. Vous avez dit solidaires ?

Daniel. – groupe du Gard

- (1) Midi libre du 9 mars
- (2) Comme au collège des Mourions à Villeneuve.



Dans les lycées professionnels comme ailleurs, Préparons la grève générale dans l'Education !

CEN'EST PLUS UN SECRET POUR PERSONNE ! On commence à parler de la grève des enseignants des lycées professionnels (L.P.). Les médias se sont enfin emparés des informations depuis peu. Et pourtant, cela fait plus d'un mois que les mouvements de mécontentement se sont fait jour. Depuis le 3 février, il n'y a pas eu une semaine sans manifestation, occupation d'établissements, prise en otage de chefs d'établissements, et bien d'autres résistances à la modification concernant le statut des professeurs de Lycées Professionnels.

Le nouveau statut : un coup tordu !

Reprenons l'historique de ce pseudo-nouveau statut. En 1992, est créé un nouveau statut concernant les enseignants de L.P., un nouveau grade le PLP2 qui a la même rémunération que les enseignants des lycées et collèges issus du concours CAPES. Ce statut possède déjà en lui les germes de la flexibilité et de l'annualisation, mais ne peut être mis en place parce qu'il existe au sein du même établissement deux grades différents de statuts différents, les PLP1 et les PLP2. Ce statut de 1992 n'a pas été signé par tous les syndicats. Or actuellement, le passage des enseignants du grade PLP1 au grade PLP2 s'achève. On se trouve donc dans une situation de corps unique avec un unique statut, celui de 1992. Seulement voilà, l'évolution de la société a fait que ce statut semble être obsolète pour le Ministère et ne correspond pas aux critères économiques actuels. D'où une redefinition de ce statut avec certains amendements, qui ne concernent que certains articles. Il ne fait apparaître que flexibilité, annualisation, pondération, individualisation, et liquidation de la formation continue ! Cela veut dire en clair pour les enseignants comme pour les élèves la disparition d'un emploi du temps hebdomadaire fixe pour une adaptation aux besoins du moment, le service de l'enseignant négocié de gré à gré avec le proviseur ou le chef des

travaux, le financement de la formation des enseignants par des heures supplémentaires, non rémunérées, alimentant un crédit-fonctionnement. Les enseignants de LP ne sont que le début d'un vaste remaniement des différents statuts dans le service public d'éducation.

Une réaction qui ne s'est pas fait attendre !

Avec les informations qui arrivaient au compte-goutte dans les établissements, il a tout de même paru évident à un maximum de personnes qu'il fallait faire quelque chose. Les académies étant séparées en trois zones, et du fait des vacances de février, la résistance au décret a toujours été effective à plus ou grande échelle, suivant l'importance des académies. Mais c'est surtout depuis le 6 mars, jour de fin de vacances pour la dernière zone que la réaction est la plus forte. A Paris, ce 6 mars, jour du vote du nouveau décret au Ministère, ce sont près de 8000 manifestants qui se retrouvent dans la rue, environ 900 participants lors de l'Assemblée générale représentant 221 établissements de la région parisienne et de l'Eure. Ailleurs, la reprise se fait tant bien que mal. Sur le Rhône, le 7 mars, ce sont près de 300 manifestants qui partent spontanément en manifestation de la Bourse du Travail de Lyon jusqu'au Rectorat. La mobilisation continue. Du lundi 6 où il y avait des grévistes dans 7 établissements, on passe le 7 à 14 établissements, pour arriver le 9 avec des grévistes dans 35 des 38 Lycées Professionnels de l'Académie de Lyon et une manifestation d'environ 1500 personnes enseignants et élèves compris. Un mouvement qui va donc crescendo mais qui peut aussi atteindre rapidement ses limites. Heureusement les enseignants ne sont pas seuls à vouloir contrer cette réforme : certains chefs d'établissement, comme celui de Vaulx-en-Velin, refusent d'accepter ce que le Rectorat leur propose. Mais cela ne peut suffire. Dès lors, les enseignants mettent en avant différents types d'actions suivant les établissements : grève des

conseils de classe, grève tournante, prise d'assaut du standard... Tout est bon pour bloquer le système !

Un fonctionnement de démocratie directe !

C'est un des enseignements que l'on peut d'ores et déjà tirer de cette grève. Dès le début sont apparues des Assemblées Générales souveraines avec l'élaboration collective de compte rendu d'AG dans tous les établissements et l'utilisation du Net pour faire passer un maximum d'informations, une mise en commun des actions concrètes faites par les différents établissements. Sur le Rhône, notons quand même depuis le 6 mars, l'arrivée de camarades de FO dans la grève, et qui essayent par tous les moyens de structurer à l'extrême le mouvement sous couvert d'efficacité. Ils se retrouvent sur leurs positions bien seuls : nous ne les plaindrons pas !

Leur entrisme à la petite semaine n'a pas été du goût de tout le monde. Les caricatures sont encore bien vivantes...

Quid du futur ?

Deux moments forts pointent et paraissent porteurs d'espoir. Le 14 mars tout d'abord où les établissements vont se retrouver dans la rue, mais sans aucun doute avec le soutien des lycéens et des parents d'élèves. Le 16 apparaît non pas comme la finalité de la grève, mais plus comme une étape pour aller vers une manifestation nationale à Paris, de masse. Le point de mire est toujours le retrait sans concessions du décret proposé par Allègre. Mais ne nous leurrons pas : la grève générale dans l'éducation, au vu des enjeux actuels est sans doute le seul moyen d'imposer un rapport de forces qui permette de faire tomber la politique actuelle et d'influer sur d'autres optiques gestionnaires et pédagogiques.

Jérôme. – groupe Saornil (Lyon)

liens
luttés

Cette bataille-là est gagnée. Les personnels savent qu'ils peuvent et doivent tout faire pour éviter la fuite des personnels du secteur privé plus nombreux que les enseignants. Ils ont pratiqué 16 % d'augmentation de salaire dont une prime de 15000 F ! Cette mesure est tout simplement écoeurante, car les salaires des enseignants ne sont pas en mesure de traverser la crise de la santé ni aux revendications des effectifs notam-

ment certaines organisations comme SUD-CRC ou leur mot d'ordre de manifestation nationale à 9 mars. Pour que les enseignants aient vraiment l'hôpital, il faut continuer dans l'unité la plus large possible, syndicalisés et non syndiqués.

foi
savoir

Galilée qui explique ses découvertes. C'est ce qui va nous permettre de reconnaître ses erreurs.

théologiens qu'il appelait hérétiques déduisaient leur vérité à partir de la Bible. Aristote ne pouvait pas avancer qu'Aristote était catholique n'a rien pu faire en italien et non en français.

le monde où la Terre est au centre de l'univers. Les enseignements de Copernic. Il a été condamné (ou Saint Office) après avoir écrit un livre qui disait que le monde n'était pas centré sur la Terre.

car elle sait que ce n'est pas la médecine est renforcée, les OGM... Les religions défendent le pouvoir politique masqué par leur apparence et pour

liens. – liaison Melun

1871, la Commune de Paris Les citoyens gèrent la ville eux-mêmes

Le 18 mars 1871 débutait la Commune de Paris. Ce fut une des premières tentatives tentant de matérialiser l'idée d'une société libre et égalitaire.

Il nous semble important au moment où se développe dans la société française toute une série de conflits liés au principe du service public de rappeler qu'on ne peut isoler la problématique de l'enseignement d'avec tout ce qui constitue la réalité d'une collectivité humaine.

Allègre lui-même le revendique. Il veut soumettre l'enseignement aux lois économiques et politiques qui bousculent l'ensemble des rapports sociaux au seul bénéfice du capitalisme et de l'État. Saurons-nous, comme nos ancêtres lui répondre par un projet alternatif partant des besoins et des désirs de chacun ? C'est à nous de relever ce défi.

Le texte ci-dessous est ainsi là pour mémoire. Mais quelle audace avait donc les communards que nous n'aurions pas ?

Association Internationale
des Travailleurs
Conseil fédéral
des sections Parisiennes

Travailleurs,

Une longue suite de revers, une catastrophe qui semble devoir entraîner la ruine complète de notre pays, tel est le bilan de la situation créée à la France par les gouvernements qui l'ont dominée.

Avons-nous perdu les qualités nécessaires pour nous relever de cet abaissement ? Sommes-nous dégénérés au point de subir avec résignation le despotisme hypocrite de ceux qui nous ont livrés à l'étranger et de ne retrouver d'énergie que pour rendre notre ruine irrémédiable par la guerre civile ?

Les derniers événements ont démontré la force du Peuple de Paris, nous sommes convaincus qu'une entente fraternelle démontrera bientôt sa sagesse.

Le principe d'autorité est désormais impuissant pour rétablir l'ordre dans la rue, pour faire renaître le travail en atelier et cette impuissance est sa négation.

L'insolidarité des intérêts a créé la ruine générale, engendré la guerre sociale ; C'est à la liberté, à l'égalité, à la solidarité qu'il faut demander d'assurer l'ordre sur de nouvelles bases, de réorganiser le travail qui est condition première.

Travailleurs,

La révolution communale affirme ces principes, elle écarte toute cause de conflit dans l'avenir. Hésitez-vous à lui donner votre sanction définitive ? L'indépendance de la Commune est le gage d'un contrat dont les clauses librement débattues feront cesser l'antagonisme des classes et assureront l'égalité sociale.

Nous avons revendiqué l'émancipation des travailleurs et la délégation communale en est la garantie car

elle doit fournir à chaque citoyen les moyens de défendre ses droits, de contrôler d'une manière efficace les actes de ses mandataires chargés de la gestion de ses intérêts et de déterminer l'application progressive des réformes sociales.

L'autonomie de chaque commune enlève tout caractère oppressif à ses revendications et affirme la République dans sa plus haute expression.

Nous avons combattu, nous avons appris à souffrir pour notre principe égalitaire, nous ne saurions reculer alors que nous pouvons aider à mettre la première pierre de l'édifice social.

Qu'avons-nous demandé ? L'organisation du Crédit de l'Echange, de l'Association afin d'assurer au Travailleur la valeur intégrale de son travail. L'instruction laïque et intégrale ; le droit de réunion et d'Association, la liberté absolue de la Presse, celle du citoyen ; l'organisation au point de vue municipal des services de police, de force armée, d'hygiène de statistique, etc.

Travailleurs,

Nous avons été dupes de nos gouvernants, nous nous sommes laissés prendre à leur jeu alors qu'ils caressaient et réprimaient tour à tour les

Pour un service public d'éducation autogérée

Un service public d'éducation donnant une égalité de chance aux élèves est un mythe. Dans une société capitaliste, l'éducation a une fonction fondamentale de tri, de sélection pour justifier par la suite une société inégalitaire. Néanmoins sans attendre le matin clair et joyeux qui verra l'oubli du crucifix, de J Ferry et de tous leurs clones, nous devons militer, nous investir pour résister à la normalisation et mettre en commun nos débats et pratiques.

Que ce soit donc à l'intérieur de la grosse machine Éducation nationale ou en dehors de celle-ci, nous devons favoriser et soutenir toutes les pratiques pédagogiques tendant à défendre l'autonomie de l'enfant et son épanouissement personnel. Partir des courants pédagogiques non directifs pour créer une vague d'éducation libertaire. Les pédagogies actives ont l'intérêt de ne pas se centrer sur le savoir mais sur la personne apprenant, considérée comme sujet à part entière. Cette reconnaissance du sujet exige, dans un premier temps, de reconnaître la dimension affective de l'apprentissage, et donc de refuser l'enseignement par la contrainte. Nous devons par la suite dépasser ces pratiques autogestionnaires pour les englober dans des perspectives sociales et politiques.

Nous devons redonner un sens à l'éducation populaire. L'éducation populaire a perdu ses raisons mêmes d'exister parce que sans lien avec le mouvement ouvrier aujourd'hui éclaté. À cause de cet échec et cette dérive technicienne (qui consiste entre autres à gérer les contradictions de la société), l'éducation a perdu sa vocation sociale (l'enfant doit s'épanouir, se construire librement, avoir les moyens d'élaborer une réflexion critique sur notre monde...). À nous d'inverser ce phénomène en recréant du lien entre pédagogie et mouvement social.

Thina et Théo - groupe FA Nantes.

factions dont l'antagonisme assurait leur existence.

Aujourd'hui le peuple de Paris est clairvoyant, il se refuse à ce rôle d'enfant dirigé par le précepteur et dans les élections municipales, produit

d'un mouvement dont il est lui-même l'auteur, il se rappellera que le principe préside à l'organisation d'un groupe, d'une association est le même qui doit gouverner la société entière et comme il rejeterait tout administrateur, président imposé par un pouvoir en dehors de son sein, il repoussera tout maire, tout préfet imposé par un gouvernement étranger à ses aspirations.

Il affirmera son droit supérieur au vote d'une assemblée de rester maître dans sa ville et de constituer comme il lui convient sa représentation municipale sans prétendre l'imposer aux autres.

Dimanche 26 mars, nous en sommes convaincus, le peuple de Paris tiendra à l'honneur de voter pour la Commune.

Les délégués présents à la séance de nuit du 23 mars 1871
Le conseil fédéral des sections parisiennes, la chambre fédérale des sociétés ouvrières

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

COMMUNE DE PARIS

La Commune de Paris DÉCRÈTE :

1° La conscription est abolie ;

2° Aucune force militaire, autre que la garde nationale, ne pourra être créée ou introduite dans Paris ;

3° Tous les citoyens valides font partie de la garde nationale.

Hôtel-de-Ville, le 29 mars 1871.

LA COMMUNE DE PARIS.

l'IMPRIMERIE NATIONALE. — Mars 1871.

Carte scolaire Ça bouge aussi dans le 76 !

Sans atteindre l'ampleur de la mobilisation du Gard, le mouvement contre les suppressions de postes en Seine-Maritime, cru 2000, est en passe de rester dans les annales dans la catégorie grand millésime ! Des dizaines d'écoles occupées par les parents (parfois jours et nuits), sans oublier l'Inspection académique du Havre, des institutrices et des instituteurs en grève reconductible, avec AG décisionnelles, certain-e-s depuis le 2 mars (il y a toujours des secteurs plus en pointe que d'autres), un mouvement qui s'étend, qui s'élargit, d'autant plus que les collègues s'y mettent aussi pour cause de dotations horaires insuffisantes, des actions de toutes sortes, une grande manif départementale le 11 mars (avec pour objectif de faire aussi bien que dans le Languedoc) etc. Bref, de mémoire de militant syndicaliste ou parental, on n'avait jamais vu ça ! Il faut dire que les intentions de l'inspecteur d'académie ont mis le feu au poudre... Alors qu'il était censé « ne rendre que 65 postes » au ministère, ce qui est déjà un scandale en soi, il annonce 125 fermetures de classes, sans compter 5 Clis (Classes d'intégration scolaire) et 11 postes de remplaçant ! Avec en prime 16 blocages ! Pour quelques ouvertures prévues chichement accordées. Logique comptable et arithmétique ne vont pas forcément de pair. Le tout au prétexte de la baisse démographique (2000 élèves en mois). Et là dessus, il a le culot d'affirmer que le taux d'encadrement augmentait, car il aurait pu en fermer plus par rapport à la baisse des effectifs, et donc la qualité de l'enseignement s'améliorerait ! Si on ajoute que les fermetures sont prévues en grande majorité dans les ZEP (Zones d'Éducation Prioritaire que visiblement l'administration transforme en Zone d'Éducation en Perdition), que depuis deux ans 57 postes de remplaçants ont déjà été sucrés, on comprend mieux la colère des parents et des enseignants, et la vigueur de leurs réactions. D'autant plus méritoires que les organisations syndicales majoritaires (SNUIPP et SE) ont plutôt freiné des quatre fers, car leur seul objectif était de réussir la grève de la fonction publique du 16 mars. On peut donc hélas craindre que cette journée ne soit pas seulement le point d'orgue mais aussi l'enterrement de première classe du mouvement, d'autant plus que les décisions concernant la carte scolaire seront entérinées le 14 mars. En attendant, la lutte continue contre la fermeture des classes mais aussi pour l'ouverture de nouvelles, afin d'arriver à un maximum de 20 élèves par classe en ZEP et 25 ailleurs, soit 200 à 300 postes !

Eric Gava. — groupe de Rouen

Le ministre s'attaque à la laïcité

L'ANNONCE AU BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION nationale n°8 spécial du 2 septembre 1999 de l'ouverture possible pour la session 2000 d'un CAPES de religion avait soulevé quelques protestations et le silence du ministère avait été considéré par un certain nombre de ces protestataires comme le signe d'une victoire. Ils doivent aujourd'hui déchanter puisque le Journal officiel a publié en date du 27 janvier 2000 le nombre de postes « offerts » pour ce concours. Nous ne pouvons que dénoncer la démarche et protester contre la subvention déguisée ainsi accordée aux cultes au détriment des deniers publics et de la loi de séparation de 1905.

Il existait déjà des dérogations puisqu'au titre du statut spécial d'Alsace-Moselle un enseignement de religion était dispensé dans des établissements publics dans les trois départements concernés.

Mais aujourd'hui, il n'est plus question de financer l'intervention de contractuels, mais d'ouvrir un concours national de la fonction publique dans ce but. Alors que les créations de postes sont bloquées et limitées au simple remplacement des départs en retraite, alors que le nombre de postes mis aux concours cette année est en baisse, en particulier dans les concours internes, le ministère se découvre les moyens de financer ce nouveau concours et cette nouvelle « matière ».

Et à quel niveau ! Dans le CAPES réservé qui sert de cadre à ce CAPES de religion, ce sont 35 postes qui sont accordés pour trois départements à la religions catholique, soit autant que pour la philosophie et les lettres classiques réunies pour l'ensemble de la France au titre du même concours.

Quant à la religion protestante, elle se voit attribuée pour les trois mêmes départements 8 postes soit autant que la physique et électricité appliquée pour l'ensemble du pays.

Il est inadmissible que sous le couvert d'un statut dérogatoire dont on peut discuter l'utilité, ce soit la laïcité sur l'ensemble du territoire qui soit remise en cause, et ce au mépris de toutes les proclamations concernant la rigueur budgétaire et la gestion à moyen constant que prétend respecter le gouvernement de la gauche plurielle.

Les enseignants actuellement en lutte pour le simple maintien de leurs postes apprécieront la facilité avec laquelle le ministre a trouvé là les moyens financiers qui lui manquent ailleurs.

L'ensemble des laïques sauront se mobiliser, même si le ministre responsable est, à la différence de celui de 1996, socialiste, afin de faire échec à cette nouvelle offensive cléricale et antilaïque.

J-M D (Bordeaux)

Sur l'avenir de nos établissements d'enseignement

AL'HEURE OU LE MINISTRE EN charge de l'Éducation nationale réintroduit au lycée des cours de « morale civique » au seul motif que le « pacte républicain » se délite et que trop de jeunes aujourd'hui méconnaissent ou ignorent les principes fondamentaux sur lesquels reposent la communauté toute entière, il n'est pas inutile de dresser un constat de l'état du système éducatif et de le mettre en perspective à partir des réformes orchestrées par ce même ministre pour soi-disant améliorer, rénover, moderniser l'école de la République. Ici, un seul mot d'ordre prévaut : déconcentrer.

La déconcentration, en effet, se veut être une décentralisation de la politique de gestion du système éducatif. Elle consiste en un transfert des compétences et des pouvoirs qui, jusqu'à présent, dépendaient du seul ministère vers les rectorats d'académie (région), lesquels répercutent sur les inspections d'académie (département), et les établissements scolaires (ville). Médiatiquement justifiée par le ministre comme « un dégraissage du mammoth », et à seule fin de rendre plus accessible la privatisation du secteur public.

Une privatisation rampante et une marchandisation des savoirs

Décentraliser les modes de financement représente évidemment une priorité. La déconcentration budgétaire est la mesure la plus inquiétante. Elle tendra inévitablement à terme (réduction des dépenses publiques oblige) à contraindre et donc à inciter les régions à chercher des partenaires financiers dans le secteur privé. Seuls de grands groupes (Banques, assurances, Aérospatiale, Rhône-Poulenc, Vivendi, Matra, Bouygues, etc.) seront en mesure de doter les régions d'envolpes suffisamment conséquentes pour se substituer au désengagement de l'État. Déconcentrer revient ici sinon à privatiser, du moins à rendre possible le jeu de la concurrence et du marché dans le système éducatif (primaire et secondaire), comme cela est déjà le cas dans l'enseignement supérieur. De récentes affaires ont montré combien les entreprises étaient à l'affût de la moindre faille pour s'introduire dans le milieu éducatif, quand ce n'est pas celui-ci qui se révélait perméable au marketing des multinationales : valises pédagogiques offertes par Kellogg's, ensemble d'initiation à l'euro distribué par Leclerc, etc. Les grandes marques ont su saisir au vol une telle opportunité d'être à la fois les interlocuteurs et les partenaires privilégiés de l'Éducation nationale certes, mais aussi évidemment de toucher un jeune public qui sera à terme un consommateur à part entière.

La « nouvelle économie », comme se plaisent à la nommer aujourd'hui les analystes financiers, n'est pas en reste pour s'introduire dans le système éducatif via les logiciels pédagogiques utilisés en classe, ou bien encore via des sites Internet exclusivement dédiés à l'enseignement. Moyennant un abonnement prohibitif, il est ainsi possible d'accéder

à de véritables cours particuliers « en ligne », comprenant leçons, exercices, devoirs, corrigés. Outre le fait que ces prestations ne sont accessibles qu'aux foyers ayant les moyens de se les payer – accroissant encore un peu plus les inégalités –, il est manifeste que le développement particulièrement fulgurant de ces « start-up » qui font de l'éducatif leur domaine réservé, s'apparente à une anticipation du système privé et concurrentiel pour mieux se substituer, à terme, au service public.

Compte tenu de l'état préoccupant du système scolaire, des récentes mesures prises par le gouvernement pour soutenir le développement des entreprises vouées exclusivement au multimédia et au réseau mondial, des déclarations intempestives de C. Allègre dont l'objectif affiché est de développer l'enseignement par ordinateur au point de rendre la présence d'enseignants facultative, l'avenir de l'école en général est sombre quant à ses possibilités de demeurer un service public gratuit, offrant à tous des conditions de travail de qualité.

Un contrôle accru et une précarité toujours plus affirmée

Le transfert des compétences de Paris vers les régions est aussi très significatif pour peu qu'on le rapproche de mesures comme celle visant à favoriser l'apprentissage des langues régionales, ou bien encore du nouveau contrat État/région qui prévoit (dans le texte!) la priorité à l'emploi pour les personnes issues de la région elle-même, une forme de droit du sol régional au relent éminemment fascinant. Ceux qui voient là une victoire dans la reconnaissance de qui le breton, qui l'occitan, qui le basque, etc. oublient, au passage, que la motivation première de telles mesures est de flatter le repli identitaire latent dans l'ensemble du pays pour mieux faire passer le morcellement du service public et multiplier ainsi les différences d'une région à une autre, en accroître les spécificités comme pour mieux justifier (rétrospectivement) le bien fondé d'une telle mesure. Cela permet surtout, on l'aura compris, de rendre plus difficile des mouvements de contestation et de lutte, dont le caractère général n'aura plus lieu d'être compte tenu de la diversité des situations et des politiques des régions. La simple défense d'un service public d'enseignement », par exemple, sera rendue caduque par l'existence non plus d'une mais de plusieurs politiques d'éducation.

Le mouvement du personnel titulaire, le recrutement, le financement, l'évaluation des enseignants sont directement ou plus sournoisement visés par cette mesure. Elle donne les pleins pouvoirs aux régions pour gérer selon leurs besoins les effectifs, les affectations, et les ressources financières pour construire, rénover, agrandir les établissements scolaires. L'apparition depuis 2 ans d'un statut hybride dans le corps enseignant, le « titulaire sur zone de remplacement » (professeur titulaire sans affectation sur un établissement – sinon simplement administrative – mais sur une vaste zone géographique) était

en quelque sorte le premier volet de la déconcentration, en ce qu'il introduisait officiellement une flexibilité et une mobilité au niveau du personnel éducatif. La déconcentration doit se lire aussi à partir des projets de lois visant à accroître le rôle et les pouvoirs du chef d'établissement, ainsi qu'à modifier les processus d'évaluation des enseignants. En effet, à l'heure où le discours dominant tend à vouloir éliminer le statut des professeurs à des professions libérales ou au secteur privé (c'est-à-dire là où le salaire est conditionnel de l'obligation de résultat), le risque est de voir appa-

vement du personnel, force est de constater que leur statut particulièrement flou autorise tous les abus (la formation à laquelle ils ont droit se fait toujours attendre, par exemple) et toutes les dérives. La plus dangereuse et forcément la plus pernicieuse étant qu'au terme des 5 années de travail dans un établissement, leur présence qui au départ était embarrassante (« Que vont-ils faire? » était la question qu'on entendait dans toutes les bouches) est rendue comme nécessaire. Les syndicats l'ont bien compris, eux qui se battent à présent pour maintenir non pas le person-

nauté était scolaire. Autrement dit, l'idée qu'à partir de ce qui était son essence : l'apprentissage du savoir et de la culture, pouvaient réellement se construire et s'établir les principes d'un « en commun ». Cela n'est rendu possible que pour autant que l'école soit vécue par les élèves et élaborée par les enseignants comme un lieu où précisément l'individu se réalise non pas à partir d'une dimension publique mais privée, c'est-à-dire que son rapport au savoir et à la culture ne soit pas préalablement identifié et formaté à partir des besoins des exigences ou des injonctions immanquablement idéologiques de la société, mais soit au contraire le fruit de son désir d'apprendre et de connaître (1).

C'est donc au moment où l'école en général ne parvient plus à contenir – ce n'était déjà pas son rôle – les effets dévastateurs d'une politique sociale proprement suicidaire, au moment où se révèle l'impasse dans laquelle on conduit des réformes éducatives ineptes, que la réponse gouvernementale prend les formes strictement autoritaires et répressives de l'État policier.

Cette intrusion de la police nationale dans l'école en dit long sur la teneur des priorités du gouvernement. Il ne s'agit pas pour lui de s'interroger sur les conditions qui rendent possible des actes de violence, y compris au sein de l'école. Il s'agit encore moins évidemment d'y déceler l'ultime forme d'expression de générations pour crier leur dégoût et leur haine à l'égard d'une société qui les opprime, d'un État/société privée de toute perspective enthousiasmante et audacieuse y compris dans son projet culturel et éducatif en un mot communautaire, sinon celle de se vendre et de faire du profit. Non, rien de cela dans l'action gouvernementale de Jospin sinon de rassurer l'électeur en lui balançant de l'ordre, et de mater le sauvageon en lui lâchant ses chiens.

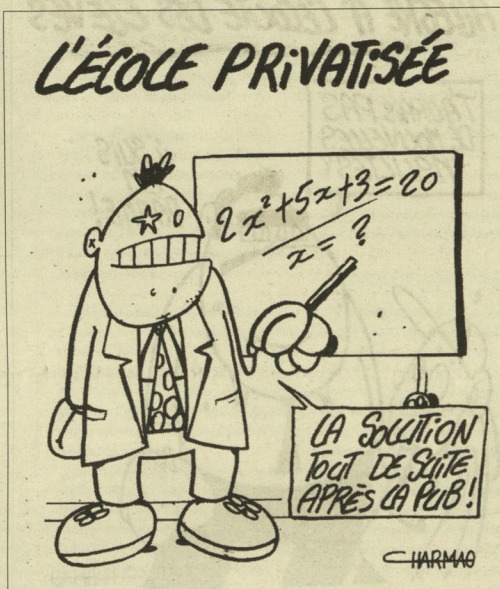
Cette mesure intervenant au moment où le gouvernement continue de diminuer le nombre de postes aux concours de recrutement en dépit de besoins toujours plus urgents où la privatisation du secteur public suit son cours dans le domaine des transports, de la communication, de la santé, l'heure n'est plus à l'aveuglement ni à la myopie rassurante, aux indolentes illusions, ni même au confort mensualisé.

Devant cette accélération fulgurante de l'école marchande, l'atonie des syndicats traditionnels de l'enseignement est significative du degré de compromission et de complacence dont ils sont éminemment coupables. À trop vouloir jouer le jeu du dialogue – seule forme possible à leurs yeux pour lutter intelligemment – ils ne sont plus que les grefiers de luxe du libéralisme à visage humain de la majorité plurielle.

Pourtant, qu'on ne se y trompe pas, la condition préalable à toute résistance significative – c'est-à-dire susceptible de porter en elle une alternative – se formule en un mot, un seul : rupture.

Rodolphe Delcros (Périgueux)

(1) On lira sur le rapport « Sphère publique-sphère privée » et sur son articulation avec la question de l'autorité, l'analyse brillante et troublante par son actualité d'Hannah Arendt, « La crise de l'éducation » in *La crise de la culture* (Gallimard, folio essais).



raître très vite des pratiques de titularisation en fonction des résultats d'une classe par rapport à celle de l'année précédente, ou de quotas fixés d'une année sur l'autre. Ici, tous les scénarii sont possibles!

Le personnel éducatif n'est pas le seul à subir les effets de la politique actuelle. La précarité des personnels et agents techniques est-à encore parlante, même si elle ne bénéficie pas d'une médiatisation aussi large que celle des enseignants. L'Éducation nationale emploie un nombre vertigineux de C. E. S. dont les conditions de travail, d'embauche et de rémunération révèlent le mépris dont ils font l'objet. Occupant des postes nécessaires pour le bon fonctionnement des établissements, autrement dit de véritables emplois statutaires, ils servent seulement à panser les plaies de plus en plus béantes de ce que les chrétiens de gauche et les jacobins progressistes nomment – non sans fierté et soumission – « l'École de la République ».

La volonté de l'État de maintenir et de développer une précarité et une flexibilité à tous les niveaux de compétence fut stigmatisée (cela fera bientôt 3 ans) par le recrutement des employé-jeunes. En décembre dernier, ils étaient près de 80 000 disséminés à tous les niveaux du système éducatif, du primaire au supérieur. Si certains sont employés sur des postes laissés vacants par le non renou-

vel mais le poste! Ainsi sont-ils sur le point d'obtenir de l'État l'assurance d'une pérennisation de la fonction aux dépens du personnel qui, lui, changera tous les cinq ans. L'exemple est remarquable en ce qu'il exhibe toute la nocivité de la politique d'aménagement à laquelle s'emploient les syndicats de l'enseignement qui, abandonnant la lutte contre les employé-jeunes (l'ont-ils seulement commencée?) préfèrent être les acteurs et les partenaires de leur nécessaire continuité.

La régression sécuritaire, comme seule réponse

Ségolène Royal et Claude Allègre viennent ces jours-ci de prendre des mesures pour lutter contre la violence à l'école. Il est plus que significatif que cette problématique reçoive comme principale réponse de l'État l'ouverture des établissements scolaires aux forces de l'ordre public.

Cette réponse induit en effet que l'État a définitivement fait le deuil d'une idée décisive (dont il n'est pas à l'origine, puisqu'elle est le présupposé fondateur de tout projet éducatif) : celle qui voulait que la communauté scolaire soit capable en elle-même et par elle-même de répondre et de régler les problèmes inhérents à une vie en communauté, et ce précisément parce que cette commu-

Pourquoi l'école est-elle si dure ?

CETTE QUESTION VAUT POUR les enseignants comme pour les élèves car ni les uns, ni les autres ne maîtrisent les règles de fonctionnement et les objectifs de l'école. Sa dureté se trouve principalement dans le modèle frontal expositif qui en est le centre depuis la création de l'école de la IIIème République. Un modèle frontal au niveau des savoirs puisque l'enseignant est chargé de transmettre des connaissances que les élèves n'ont pas. C'est à partir de là que s'est institué le rang d'élèves qui « suivent » un cours fait par un professeur sur une estrade dans lequel les élèves ne maîtrisent ni les objectifs, ni le sens, ni le fonctionnement de ce moment. Si jamais ils pouvaient avoir prétention à dire ce qu'ils veulent, on leur expliquerait que la science est trop compliquée pour qu'ils en discutent et que la pédagogie est l'affaire du professeur. Dans ce modèle frontal, les élèves sont évalués sur des contrôles fréquents pour les situer par rapport à une norme de la classe et une norme du savoir. Le modèle frontal se retrouve aussi dans la discipline. La philosophie de base est de penser l'élève comme étant opposé à la connaissance et à la situation d'enseignement. C'est d'ailleurs parce qu'il y est naturellement opposé mais qu'il l'accepte tout de même que la situation est intéressante en termes de socialisation car c'est bien ce qu'on demande aux gens de faire toute leur vie, sauf s'ils dirigent. Ainsi, l'enseignant doit organiser le contrôle constant des élèves qui ne peuvent accepter de travailler que s'ils sont contraints. D'où les tables dénudées qui permettent de voir ce que fait l'élève, les fenêtres dans les salles et tout le dispositif qui est fait pour assurer le contrôle comme l'a montré déjà Foucault en faisant l'analogie

entre la prison, l'asile et l'école. Lui comme des sociologues américains comme Goffman parlent d'institutions totalitaires pour les décrire. Une institution est totalitaire à partir du moment où le temps et l'espace des personnes est décidé par d'autres et qu'elle produit son propre système de pénalité. L'emploi du temps est ainsi ce qui fixe les personnes dans des obligations de temps et de lieu. Ce modèle frontal s'il a été amendé par les pédagogies nouvelles et de nombreux penseurs de l'éducation, dont nombres d'anarchistes, reste la clef de voûte du système. L'école fonctionne

comme une troupe dans laquelle l'individu est fondu et qui est totalitaire. Les élèves ont bien compris que la critique était vaine. De toute façon, dans ce modèle, un énorme soupçon pèse sur ce qu'ils peuvent penser puisque l'élève est opposé à l'effort que demande l'école. Sa parole est disqualifiée. Pourtant, notre société développe énormément un discours du droit unilatéral à la critique et de la concertation comme moyen légitime d'assurer un ordre juste. Mais les univers comme l'école ou l'entreprise sont pris à défaut par ce discours. Habités par

un droit à la critique, les personnes font l'apprentissage de l'obéissance et apprennent à se taire puisque la critique est vaine dans ces univers. Dejours, un psychologue du travail, a bien montré que la principale souffrance au travail réside dans le fait de ne pouvoir la dire car le système est fondé sur le fait de taire cette souffrance pour s'en accommoder et en arriver à la nier. C'est exactement ce qui se passe au collège et au lycée où on n'arrête pas de demander aux élèves de se comporter contrairement à ce qu'offrent les situations dans lesquelles ils sont. « Soyez autonomes, critiques » est le slogan de l'institution mais sa pratique réelle s'y oppose.

souscriraient aux principes de leur domination. L'école est un bon exemple de ce fait : si le travail de domination était si facile, le boulot des enseignants serait moins épuisant et les élèves ne souffriraient pas de l'école. Au final, il est plutôt bon de constater cette résistance à l'emprise des situations. Il faut affirmer qu'il n'est pas possible de s'engager dans une situation de cours pendant six ou sept heures par jours comme on le demande aux élèves. C'est d'autant moins le cas si les dits élèves sentent bien qu'ils font partie de ceux qui sont promis à goûter les plus grandes nouveautés de notre société, emplois précaires, humiliations au travail, chômage, RMI, vexations dans les services sociaux, expulsions de son logement, racisme au quotidien...



Résister à l'obéissance programmée

Il ne reste plus alors aux personnes, les élèves en particulier, qu'à résister à la situation scolaire. La résistance est une dimension fondamentale de nos vies. Alors qu'on présente souvent, y compris en sociologie, le monde social comme donnant le choix entre accepter et s'intégrer dans une situation et lutter et critiquer dans une situation, on s'aperçoit que les personnes peuvent rarement faire l'un ou l'autre. Peu de situations nous amènent à nous engager pleinement (si ce n'est le militantisme ou l'amour!) mais peu de situations nous permettent la critique. Alors il reste à rester dans la situation, par exemple le cours au collège, sans s'engager, ni critiquer mais en essayant de porter une critique non publique et non assumée qui est le propre de la résistance.

Il reste aux élèves à résister à l'emprise de la situation et à faire échouer, sans l'assumer publiquement, l'action entreprise par le maître. La résistance est donc ce mode qui vise à faire échouer une situation tout en faisant peser la charge de la preuve sur ceux qui dominent la situation.

Quand des élèves mettent vingt minutes à faire un exercice prévu sur dix minutes comment le maître peut-il savoir si cela relève d'une résistance malveillante des élèves ou d'une réelle difficulté non anticipée? Quand des élèves bavardent tout en assurant qu'ils parlent du cours, comment attester une intention malveillante? Quand un élève est distrait, s'ennuie, rêve, regarde par la fenêtre, écrit son courrier... le professeur peut-il parler de résistance? Quand un élève demande à la professeure de refaire le précédent cours où elle n'était pas, comment assimiler cela à de la malveillance? Cette résistance permet de nuancer le poids de la domination. Il n'y a jamais de situation où les dominants n'ont qu'à énoncer les principes de leur domination pour dominer. Ils doivent toujours faire un difficile travail pour justifier et mettre en place leur domination. Et s'ils doivent le faire, c'est parce que nulle part les gens consentent à se laisser dominer sans résister. Il n'y a que certains sociologues pour décrire la domination comme étant tellement forte que les dominés

La violence, c'est d'abord l'institution

Pour contrer cette résistance, l'institution peut user de plusieurs moyens. Le plus sympa et le plus ancien est de développer une pédagogie qui fasse que l'élève dépasse sa résistance pour s'engager dans la situation. Vieille lune de professeurs qui fait culpabiliser tous les enseignants quand on sait que les professeurs ne maîtrisent pas ou si peu ni les programmes, ni les méthodes, ni le dispositif de la classe. Soit l'institution peut tenter de durcir la situation et de ne pas accepter cette résistance. C'est alors que commence une extension de la notion de résistance à la notion de violence. C'est d'autant plus le cas dans les établissements qui accueillent des publics défavorisés toujours suspects d'être très éloignés de l'école. Tout devient violence et c'est alors qu'on nous sort le topo sur l'incivilité. Suivant en cela la théorie de la vitre cassée qui estime que pour éviter les grands actes délictueux, il faut être dur avec les petits actes délictueux, l'institution scolaire assimile aujourd'hui le vol de trousse à un acte qui demande un signalement au procureur. La confusion entre la résistance et la violence sert évidemment un discours sécuritaire qui est l'équivalent pour l'école de ce que Wacquant appelle le passage de l'État social à l'État pénal. Une certaine criminalisation est à l'œuvre aujourd'hui pour disqualifier des catégories entières de la population qui seraient indignes de fréquenter l'école. L'absentéisme peut faire l'objet d'un signalement, les injures (fréquentes entre automobilistes mais interdites aux élèves) de même. Sans nier les situations de violence ingérables dans certains établissements scolaires où se retrouvent tout spécialement des catégories sociales marginalisées et ghettoïsées qui sont en nombre de plus en plus nombreux, on ne peut user de terme de violence pour qualifier toute forme de résistance à l'école. Cette extension ne sert que ceux qui veulent stigmatiser les plus pauvres pour légitimer leur situation et se dédouaner de l'extension généralisée de la régression sociale aujourd'hui.

Most

Bonaventure, une école libertaire Etat des lieux...

Bonaventure plante, sème dans les domaines sociaux, pédagogiques, éducatifs, syndicaux et politiques depuis maintenant 7 ans sur l'île d'Oléron... Cette réalisation qu'on nomme République éducative ne récolte pas chaque année à la hauteur de nos espoirs, de nos pratiques militantes et individuelles... quelques fois des tempêtes passent qui nous font reconstruire... d'autres ouragans bien naturels passent aussi! Depuis 7 ans quelques 200 adhérents et autant de sympathisants soutiennent ce projet qui a fait le pari de mettre en place dès aujourd'hui (bien avant la révolution) un essai d'éducation libertaire, alternative à l'école de l'état, des patrons et des curés. Depuis le début, nous avons choisi 5 idées force autour desquelles nous organisons la vie de Bonaventure: liberté, égalité, entraide, autogestion et citoyenneté. Dans ce cadre nous gérons ensemble un lieu qui est propriété collective de l'association; chaque année un congrès définit les grands objectifs de l'année à venir, relayé par des assemblées trimestrielles de mandatés; les enfants ont eux aussi un conseil où ils expriment leurs désirs que les adultes présents ont la charge de transformer autant que possible en projets. Bonaventure fonctionne avec une classe unique qui regroupe des enfants de 3 à 11 ans et qui mélange

classe d'âge et groupes de niveau. Un instituteur et un ou deux animateurs accompagnent les enfants dans leurs projets. Cette association nationale (un peu internationale aussi) aide financièrement pour que l'enseignement soit gratuit à Bonaventure et ce n'est pas rien. L'autogestion que nous vivons depuis 7 ans n'est pas simple à mettre en place et à tenir... Pour construire un petit bout de monde nouveau sur cette île (endroit privilégié), le soutien de toutes et tous a permis aujourd'hui d'acquiescer un bâtiment, un camion, le confort au niveau du matériel pédagogique; tout ça pour garantir aux enfants une éducation intégrale et polytechnique. En effet sur la semaine, nous réservons du temps aux activités intellectuelles (apprentissages fondamentaux), aux activités manuelles et techniques, aux activités artistiques, au développement corporel et à l'éducation sociale. On passe du temps à construire et à vivre en groupe; préparer les menus, mettre en œuvre les projets, gérer collectivement les conflits sont autant d'apprentissages qui nous paraissent fondamentaux... et qui nécessitent du temps. Ce temps est pris à Bonaventure.

Bernard Leboeuf (Bonaventure)

Sénégal: des énergies sociales en mouvement

AUPEJ (ACTIONS UTILES pour l'enfance et la jeunesse), née du secteur social informel a tiré profit de ses fondations. Elle s'appuie sur un réseau communautaire. Elle n'a pas présenté des outils sociaux et culturels clé en main aux habitants mais les a construits avec eux. Ce travail préparatoire est émancipateur dans la mesure où les populations apprennent à lire leur environnement, s'approprient des besoins réels et tentent d'y répondre de façon autonome. Étant complètement indépendante des autorités religieuses, étatiques, elle s'organise librement et éta-

transversaux durables que de centraliser des initiatives sociales. Cette synergie empliée de partenariat multiple pose certainement des problèmes d'efficacité institutionnelle. Elle confronte des frilosités, oppose des égoïsmes, concrétise l'acceptation des différences, organise la gestion collective non pas dans un schéma linéaire mais centrifuge.

Se pose à elle maintenant le problème de la création d'outils permanents à l'émancipation des personnes. Cela passe par un renforcement des structures, la formation des personnes, la création de relations pédagogiques et institutionnelles démocratiques.

L'éducation physique, jeux, football, course, cache-cache est assurée par un jeune animateur collégien.

Les choix budgétaires sont du ressort du bureau des parents d'élèves. Malheureusement les animatrices ne sont pas rétribuées pour ce travail. Il est bon de rappeler qu'il n'y a pas d'école maternelle au Sénégal. La plupart des écoles privées prépare les enfants à l'entrée au CR, le mérite de cette garderie est de valoriser les activités artistiques, sociales et la langue maternelle des enfants avec très peu de moyens (quelques chaises, quelques bancs, un simple carton de matériel éducatif). Il est envisagé, suite à des débats collectifs occasionnés par la présence de la délégation bonaventurienne de transformer le paiement de la scolarité pour les familles qui n'en ont pas la possibilité en échange de savoir-faire, en don de compétences.

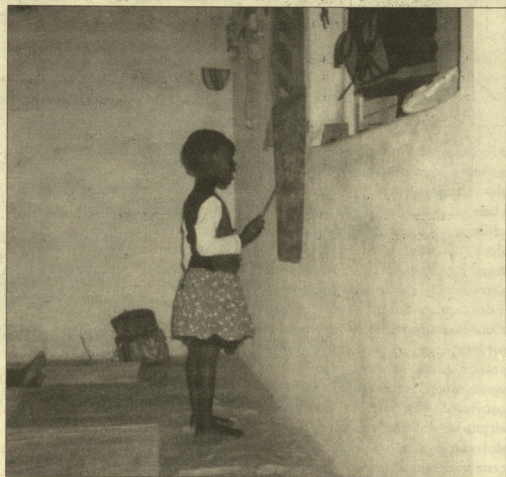
Le soutien scolaire

Chaque soir une des animatrices anime des séances de soutien pédagogiques pour les enfants scolarisés dans les écoles du quartier (du CE, au CM₂ pour un coût de 7 ; 50 FF mensuel). Plus de trente enfants suivent régulièrement ces séances.

La bibliothèque Bonaventure

Suite à la défection de l'ancien bibliothécaire deux nouveaux venus en sont responsables. Ils ont d'énormes difficultés à l'animer, à contacter les enfants du quartier. Le principe d'une biblio-chaire a été retenu au cours d'une réunion de coordination.

Le secteur informatique est en sommeil. Malgré l'apport du matériel, AUPEJ a du mal à structurer cette activité par manque de local et de budgétisation. Pour autant elle a à cœur d'organiser des formations informatiques.



blit des autonomies collectives. En effet AUPEJ coordonne la vie associative alternative et participe à l'éclosion de pratiques sociales ou économiques émancipatrices. A la fois but et moyen, cette autonomie demande du temps, découle de tâtonnements, de mise en synergie très éprouvantes pour la collectivité et les personnes. Cela explique en partie la reproduction immédiate de relations formelles dans les espaces alternatifs. Créer dans la précarité épuise les expérimentateurs sociaux. Ce qui devrait être un simple préalable à la créativité culturelle devient un parcours de combatant. Les problèmes sociaux sont tels que la réinvention pédagogique devient un luxe! La lutte pour imaginer des solutions à des problèmes sociaux urgents est entravée par les difficultés économiques, les lourdeurs administratives.

La stabilisation de ces espaces éducatifs devient donc un enjeu social non seulement pour l'émancipation présente des participants mais pour la pérennisation d'espaces collectifs alternatifs. Pour créer, il faut du temps et de l'avenir! AUPEJ a travaillé, travaillé et travaillera encore et toujours dans l'urgence. Ce combat par et pour l'autonomie passe par l'indépendance économique, l'apprentissage de la prise d'initiatives et la coopération individuelle et collective. Vaste programme qu'AUPEJ a réellement concrétisé. Elle est à l'initiative de la caisse des femmes et de l'ACAPES (collège-lycée alternatif scolarisant des jeunes évincés du système scolaire traditionnel). Elle a préféré tisser des liens

En fait il n'y a qu'une dizaine de volontaires pour animer cette association. Les personnes-ressources travaillent en majorité à Dakar. La création de postes d'animateurs sociaux devient donc une urgence!

Grâce à l'apport financier de la campagne de solidarité internationale organisée par Bonaventure, les premiers locaux ont été construits. Cela a permis de visibiliser et de cadrer les espaces éducatifs.

La garderie (classe maternelle).

Un groupe de vingt gamins est encadré par deux animatrices. Jusqu'à l'an passé, des volontaires se relayaient chaque heure pour assurer les séances éducatives. Ce turn-over imposé par des nécessités économiques était préjudiciable au fonctionnement de la classe. Suite à un travail de regards croisés avec une animatrice et une membre de Bonaventure, AUPEJ a décidé de renforcer la structure scolaire au détriment de l'accueil quantitatif. Elle a donc demandé une participation financière réelle des familles de l'ordre de cinq francs français par mois. Une chute de la moitié des effectifs a suivi cette nouvelle politique. Les animatrices sont les responsables pédagogiques du lieu: elles ont divisé les enfants en deux groupes (les groupes Bonaventure et Thyde sic!), elles élaborent le projet pédagogique et le règlement intérieur. La permanence des animatrices a permis de mener à terme les activités: chant, dessin, collage, coloriage, contes, chansons, exercices d'écritures...

chronique anarcha-féministe

Société patriarcale juste patriarcale, y'a pas de miracle!

Le 24 février dernier, au Texas, Betty Lou Beets, reconnue coupable du meurtre de son dernier mari et condamnée à mort, était exécutée par injection. Betty Lou Beets a été violée par son père lorsqu'elle était enfant. Elle a été battue par ses cinq maris. Saisie au nom d'une loi de 1991 qui permet de réexaminer les affaires d'homicides lorsqu'elles comportent des éléments possibles de violences conjugales, la commission des grâces n'a pas retenu l'argument.

Dans la balance de la justice, la violence d'un père et de cinq maris pèsent moins lourd que celle d'une femme violée et battue.

La société patriarcale engendre les violences masculines. Ce sont les femmes qui en payent les frais, et les hommes qui ne correspondent pas aux schémas du mâle dominant.

La société patriarcale cautionne les violences masculines. Les lois seules ne changeront pas cette réalité. La réponse est dans de nouveaux rapports entre individu-e-s, libre de toutes les oppressions.

Pippi Langstrumpf

La formation professionnelle:

Les machines à coudre dorment dans un coin. Les animatrices recherchent de quoi payer les matières premières (fil et tissus) en tricrant des vêtements dont le bénéfice découlant de leur vente sera utilisé pour leur atelier. Les apprenties attendent. Il n'y a pas de local électrifié pour les accueillir. Ce secteur avait donné naissance, il y a quelques années à une coopérative de production!

Désenclaver les initiatives

Les échanges internationaux du hasard entre Oléron et Tivaouane ont véritablement ouvert AUPEJ au monde extérieur. D'une part en accueillant régulièrement des invités européens, d'autre part en utilisant les évaluations croisées entre ces deux structures si semblables et si différentes. Bonav a imaginé de nouveaux liens sociaux et politiques pour y créer de nouveaux liens sociaux et donner un sens collectif à une initiative particulière. AUPEJ s'est appuyée sur les réseaux existants pour les démocratiser et les valoriser. Bonav a contextualisé des principes théo-

riques en les réinventant au fil de leur manipulation. AUPEJ a inventé de nouveaux espaces sociaux sans pour autant y expérimenter de nouvelles pédagogies. Deux systèmes équivalents et complémentaires: l'une est le faire-valoir de l'autre. L'une est frileuse sur un plan d'initiatives sociales, l'autre l'est sur un plan pédagogique. Ces regards en miroir ont permis à AUPEJ de mieux analyser ses possibilités de créativité sociale. Des contacts réguliers sont maintenant créés avec d'autres initiatives alternatives sénégalaises. Il fallut ces aller et retour entre ex-colonisée et ex-colonisatrice pour créer un lien social durable entre partenaires sénégalais: incroyables! Cela symbolise tout à fait la représentation pyramidale des pouvoirs. Bonav aurait pu se contenter de ce tiers-mondisme valorisant pour elle. Mais en s'appuyant à son tour sur les initiatives émancipatrices d'AUPEJ elle donne un sens social réel à son projet politique. Il nous reste donc à approfondir ce nouveau partenariat international alternatif entre secteur politique et social: chiche?

David Quéron, Thyde Rosell. - groupe Bakounine

Solidarité avec des anars tchèques

LE 6 MARS, MADELAINE Albright (secrétaire d'Etat américaine), en visite officielle, donnait une conférence aux étudiants de l'université de Brno. Quatre militants de l'organisation révolutionnaire anarchiste Solidarita ont réussi à passer au travers du dispositif de sécurité et se sont mêlés aux étudiants.

Quand Albright s'est approchée, deux camarades lui ont lancé des œufs en criant « Mort à l'impérialisme américain! ».

Nos camarades furent immédiatement arrêtés et détenus environ 11 heures. Cet acte symbolique de résistance anti-impérialiste a joué d'un vaste soutien dans la classe ouvrière tchèque. Beaucoup de gens ordinaires en colère ont spontanément téléphonés aux flics pour protester contre l'arrestation et ont demandé leur libération inconditionnelle. Après ces protestations, ils furent libérés.

Ils restent poursuivis pour « acte criminel de désordre »

et risquent deux ans de prison. Nos camarades ont besoin de votre solidarité et de votre aide (manifestation devant les ambassades tchèques par exemple). La solidarité internationale est particulièrement importante en ce moment et le rôle que le mouvement anarchiste occidental peut jouer dans ce cas n'est pas négligeable. Même très minoritaires, les

pressions faites sur les autorités tchèques ont toujours été efficaces jusqu'à aujourd'hui. Par exemple, l'action de la vingtaine de personnes qui ont manifestées à Paris en soutien à Vaclav Jez a été couverte par la presse quotidienne et la télévision tchèque. C'est que la république tchèque à tout intérêt à bien paraître en occident, surtout dans

un contexte où elle courtise l'Union Européenne et l'OTAN. Une solidarité financière, même minime, devient gigantesque quand elle arrive en Europe de l'Est. Rappelons que dans les cas de répression précédents, beaucoup plus lourds de conséquences, les frais juridiques s'élevaient à quelques milliers de dollars. Cette somme représentait, il y a deux ans environ, vingt mois du salaire de l'ouvrier tchèque moyen. Ne laissons pas tomber nos camarades d'Europe de l'Est.

Vadim (Solidarita) et Nicolas (groupe Emile Henry - Québec).



CINÉMA

Les savates du Bon Dieu. Jean-Claude Brisseau

La cité solidaire de ses enfants

POUR PARLER DES JEUNES ET DES cités il y a la méthode Mehdi Charef *Le Thé au harem d'Archimède*, la méthode Kassovitz *La Haine* ou l'inimitable manière Brisseau. À la violence des situations que les jeunes affrontent où qu'ils créent, Jean-Claude Brisseau oppose encore des explications dans *De bruit et de fureur*: l'absence ou l'impuissance des pères, les mères et les profs femmes dépassées, qui sont à la fois violemment désirées et attaquées. Il crée un monde fantastique, parallèle, où l'enfant/le jeune paumés peuvent se

ressourcer, un monde onirique où se mêlent des images de western au kitsch/baroque d'un imaginaire fait de bric et de broc. Avec *Les savates du Bon Dieu*, le réalisateur renoue avec cette veine. Stanislas Merhar interprète le jeune Fred qui évolue entre son garage où il est apprenti et la cité où il habite avec sa femme et son enfant. Fou du volant, alors qu'il n'a pas le permis, il va perdre son boulot pour avoir fait juste 160 km au compteur, comme le relève, indigné, son patron, pour essayer une voiture! Quand il rentre, femme et enfant sont partis.

C'est là que le film commence: prêt à casser la cité, Fred sera comme suspendu dans son élan par une vieille grand-mère, qui lui reprend sa hache, qui le terrasse avec une seule et même formule incantatoire: « mon petit » et qui commence à lui expliquer... Ensuite c'est sa cavale qui devient la matière du film, cavale, où le suit une jeune fille amie. S'ajoute un compère improbable, socialement totalement fantasque: un noir qui squatte la salle d'ordinateur la nuit, (via Internet il sauve par des opérations financières son père Roi africain de la faillite!), un diable noir efficace.

vous hante en le faisant; l'amour pour une femme/fille et l'incapacité d'entendre ses exigences. Jean-Claude Brisseau sait comme personne d'autre raviver nos désirs contradictoires, proposer une utopie sociale généreuse, égratigner au passage le pouvoir du fric et la combine des grands. Fred évalue le montant de l'argent volé par un entrepreneur en faisant son calcul sur les murs en pierre d'un manoir. On suit leur idylle champêtre, les menus larcins jusqu'à l'apogée, l'affrontement avec les flics au cœur

de la cité. Quand il pleut de l'électro-ménager sur leurs voitures, alors qu'un providentiel carré de feu protège notre trio recherché, la cité parle enfin, solidaire de ses enfants. *Les savates du Bon Dieu* mélange tout cela dans un cocktail offensif où le côté justicier dans le Far Ouest des cités est magnifié, la cavale et la balade de la dépendance érotique confondues et le secret de fabrication jamais divulgué. Il n'appartient qu'à lui, à Jean-Claude Brisseau.

Heike Hurst (Fondu au Noir-Radio libertaire)



Une suite de tableaux réjouissants

Car Fred n'est pas associel. Tout au contraire: il a tout le temps envie de modifier la donne sociale: il distribue de l'argent à pleines mains. Quitte à le prendre à la banque et l'envoyer par colis postal à la vieille grand-mère. Prendre aux riches pour donner aux pauvres. Ce n'est pas si simple. Il va payer... un jour. Mais cette générosité lui sera rendue aussi. La cité va voler à son secours. Les flics ne sont que des tigres en papier. En effet, pour « faire sa cuisine » (c'est ainsi qu'il parle de son travail de cinéaste), Brisseau ravive les questions gauchistes, les postulats utopistes, décourage les penseurs dogmatiques en se servant aussi dans le supermarché des idées reçues. Il se meut dans une liberté absolue au-dessus des contingences. *Les savates du Bon Dieu* sont donc une sorte de *Sailor et Lula* à la française, où l'étoffe des filles va en finir avec l'irresponsabilité de notre héros. On bascule en permanence d'un registre à l'autre: la réalité du travail et le rêve qui

copinage

Concert de **Serge Utgé-Royo** le 17 mars à Avignon, péniche Dolphin blues, chemin de l'île Plot. Réservation : 04 90 82 46 96. Le 18 mars à Lyon (3^e), maison pour tous « Les Rancy » 249 rue Vendôme (M^e Saxe-Gambetta). Rés. : 02 78 60 64 01. Le 24 à Vendôme, chapelle saint Jacques ; Rés : 02 54 77 73 41. Le 25 à Rouen, MJ « A travers chants », place des faïenciers. Res : 02 32 81 53 63.

Amer Indien est un spectacle conçu et interprété par **Jean-Luc Debattice** au théâtre Molière, 157, rue Saint-Martin (Paris 3^e) jusqu'au 19 mars (relâche lundi et mardi). Prix 80 ou 60 F. Réservation : 01 44 54 53 00.

L'expo « **Mémoire de corrida** » de Annie Andreu-Laroche à lieu jusqu'au 19 mars à l'Espace Louise Michel, 42 rue des Cascades, Paris 20^e.

« L'éloge de l'âne ou la vie brûlée de Giordano Bruno », mis en scène et joué par Michel Vericel du 21 au 26 mars au théâtre Les Ateliers-Lyon 2e. Tel : 04 78 37 46 30.

radio libertaire

Paris • 89.4 MHz

jeudi 16 mars à 22h 30 :

Si Vis Pacem: Vers la fin des dictatures en Amérique latine ?

vendredi 17 mars à 22h 30 :

Jazz en liberté: Eric Dolphy quintet en public (1961); Anthony Ortega quartet (1992); Phil Woods trio (1994); Arthur Blythe quartet (1993); Jef Sicard trio (1999); Bobby Watson quartet (1986).

samedi 18 mars à 11h 30 :

Chronique syndicale: les grèves dans le secteur santé.

mercredi 22 mars à 10h 30 :

Blues en liberté: Finger picking blues et musique blanche.

Louis Lecoïn en vidéo

IMPRESSIONNANT. C'EST LE MOT QUI VIEN À L'ESPRIT lorsque l'on découvre Louis Lecoïn à l'écran. Impressionnant par la force de ses propos antimilitaristes, l'énoncé tranquille de son anarchisme qui contrastent tellement avec son aspect chétif et malingre. Le P'tit Louis, tel qu'on le surnommait affectueusement, ne mesurait qu'un mètre 51... Mais ses convictions avaient la force de soulever des montagnes. Né le 30 septembre 1888 dans le Berry, Lecoïn exerça très jeune divers petits métiers avant de devenir correcteur d'imprimerie, et syndicaliste à la C.G.T. Antimilitariste, oui. Non-violent... pas vraiment! Mais ce sont ses écrits qui le mèneront de nombreuses fois en prison. Après Blanqui, Lecoïn est le militant politique qui a passé le plus d'année derrière les barreaux. Pas moins de 14 ans... Et pour des motifs aussi criminels que d'avoir distribué un tract appelant à la « Paix immédiate » au début de la seconde guerre mondiale, par exemple. Lecoïn n'en démorndra pas pour autant, et n'hésitera pas à dire, face à la caméra, que ce n'est pas tant la prison qui l'a fait souffrir que la trahison de ses nombreux amis, antimilitaristes devenant patriotes et va-t-en guerre acharnés... Contre la guerre, mais aussi contre toutes les injustices, Lecoïn s'est battu pour sauver Sacco et Vanzetti de la mort, contre l'extradition d'Ascaso, Durruti et Jover, etc.

Ce passionnant documentaire a été réalisé dans les années soixante, quelques années seulement après que

Lecoïn ait obtenu la création du statut d'objet de conscience, après trois semaines de grève de la faim... (il avait 74 ans!).

Il donne la parole à toute une foule de militants, compagnons de route, ou simples admirateurs de Lecoïn. C'est avec bonheur que l'on retrouvera Georges Brasseur parlant de la Fédération anarchiste, le pacifiste Robert Jospin (dont les idées n'ont malheureusement pas déteint sur son fils!), mais aussi Germaine Tillion, Morvan Lebesque, Pierre Martin ou encore Henri Jeanson... ainsi qu'Yves Montand, assurant le commentaire en voix off.

Bien documenté, laissant largement les intervenants s'exprimer librement devant la caméra, ce documentaire est bien mené, bien monté et très agréable à regarder. Il s'achève par un retour de Lecoïn dans le village de son enfance, retrouvant avec effusion ses anciens copains... Quelques minutes grandiloquentes et sentimentales, un peu inutiles. Comme si les réalisateurs de l'époque avaient voulu terminer sur un tableau champêtre, afin d'atténuer les propos par trop libertaires entendues auparavant!

Cette cassette vidéo est vendue 120 francs à Publico, avec le livre de Louis Lecoïn « Le cours d'une vie », également passionnant.

Cathy Ytak

Louis Lecoïn. Un documentaire de Jean Desvilles et Jacques darribehaude
Les films du Monde libertaire/UJF. 64 minutes. Noir et blanc.

Marie-Athée condamnée

QUELQUES DIZAINES DE personnes avaient fait le déplacement à la 10^e chambre du Tribunal correctionnel de police de Paris pour exprimer leur solidarité avec Marie Athée qui passait en procès le 8 mars. Une salle d'audience contenant une trentaine de places, une quinzaine d'affaires jugées ce jour là, ont relégué une trentaine de personnes venue soutenir notre camarade dans le hall. Si les audiences sont publiques, elles le demeurent dans les limites du cadre feutré de la Justice. Cette militante était poursuivie pour avoir participé à une action musclée contre une agence de Carlson wagons-lits travel (filiale du groupe ACCOR, rétribuée par le ministère de l'Intérieur pour expulser des sans-papiers) en mai 1999, ce qu'elle a toujours nié. Elle a affirmé au cours du procès être rentrée dans l'agence entendant qu'il s'agissait d'une action pour les sans-papiers, comme il en existe beaucoup (sensibilisation du personnel et clients des hôtels IBIS, des navigateurs et passagers de vol transportant des sans papiers...).

Une balance qui penche toujours du même côté

Le juge avait à répondre à trois questions. Les conditions rocambolesques de l'interpellation : une course poursuivie suivie d'un tabassage en règle par le gérant de l'agence sur le trottoir du boulevard Voltaire, suivi d'un début d'interrogatoire dans les locaux de l'agence,

puis dans le fourgon de police entraînant-il un vice de procédure ? Réponse du juge : non. Fallait-il donner du crédit au témoignage de la secrétaire de l'agence qui affirme avoir vu Marie-Athée renverser un présentoir de prospectus et faire tomber un écran d'ordinateur et indique dans sa déposition qu'elle a peur de perdre son emploi ? Les déclarations du gérant, l'ayant vu détruire le matériel de l'agence sans préciser lequel, et un quidam resté sur le trottoir et l'ayant vu sortir ont suffi à la faire condamner. Dans ses conditions, restait à savoir le montant de l'amende pour l'écran

d'ordinateur cassé, deux présentoirs publicitaires renversés et des dossiers déclassés ? Mais c'était oublier le plus important et le plus cher de tout les préjudices : l'entrave à la liberté... du commerce. Cette dernière mise en avant par le procureur de la République contribuera à porter l'amende à la somme 31 000 francs (dont 25 000 francs pour dédommagements de la société Carlson).

Ce procès est rapprocher des peines de plus en plus lourdes qui pèsent sur les militants sociaux et laisse augurer d'une répression croissante à leur encontre.

Bruno. - groupe de la Villette

La vallée d'Aspe et la Goutte d'eau dans le couloir de la mort

Le tribunal administratif de Pau, contre l'avis du commissaire du gouvernement a rejeté la demande d'annulation des travaux de la déviation de Bedous. Le massacre de la Vallée d'Aspe, suspendu depuis décembre 1999 va donc pouvoir reprendre prochainement...

À la Goutte d'Eau, l'expulsion reste d'actualité : le RFF propose une concertation bidon avec les élus locaux pour obtenir une évacuation en douceur des irréductibles indiens des Pyrénées.

Face à ces deux condamnations à mort, ordonnées par la justice, les Aspaches s'insurgent et appellent à la résistance active pendant tout le printemps et quelques uns d'entre eux ont d'ores et déjà décidé, devant la gravité de la situation, d'entamer le 15 mars une grève de la faim illimitée pour sauver la vallée d'Aspe et sa Goutte d'eau.

Non à l'expulsion de la Goutte d'Eau, non à l'axe E7, non à la marchandisation de notre planète, menée à coups de dollars et de bulldozers.

Aspaches

Odell Barnes, Mumia Abu Jamal même combat

LA FÉDÉRATION ANARCHISTE impliquée dans la lutte en faveur de Mumia Abu Jamal, tient à faire part de son émotion et de sa colère suite aux exécutions de Odell Barnes et de Betty Lou Best dans l'Etat du Texas. Les lynchages sont aujourd'hui remplacés par des assassinats légaux dans les couloirs de la mort aseptisés des prisons américaines. Il ne fait pas bon être noir et pauvre ni être une femme et avoir affaire avec la justice américaine.

Qu'Odell Barnes ou Mumia Abu Jamal soient innocents et que d'autres soient les auteurs des faits qui leurs sont reprochés ne fait aucune différence. La peine de mort est indigne d'une société qui se dit civilisée et qui tend à donner des leçons de démocratie à l'ensemble de la planète, ses critères d'application sont racistes et sociaux et son maintien est dû aux politiciens incapables, soucieux de leur réélection. Alors que la France connaît une inflation pénale et que le gouvernement propose comme seule ré-

ponse la construction de nouvelles prisons nous ne sommes pas à l'abri du retour de cette barbarie. C'est pourquoi la Fédération anarchiste appelle à la manifestation du

1^{er} avril à Montpellier pour la liberté et la justice en faveur de Mumia Abu Jamal et contre la peine de mort partout dans le monde.

groupe du Gard

Ouverture prochaine d'une librairie anarchiste à Besançon

Le groupe Proudhon n'avait plus de local depuis une quinzaine d'années. Après bien des recherches infructueuses, nous avons enfin réussi à trouver un lieu à un prix abordable et qu'on accepte de nous louer. Nous allons y ouvrir une librairie et il pourra également servir de salle de conférence pour le groupe.

Si tout se passe bien, l'ouverture devrait se faire début avril. Pour mettre de notre côté toutes les chances de réussir ce pari qui devenait pour nous une nécessité et qui devrait nous permettre de passer à un palier supérieur en termes de contacts avec la population, nos sympathisants et à terme de nouveaux adhérents, nous avons évidemment besoin du soutien du plus grand nombre.

Nous lançons donc une souscription pour acheter un fonds de librairie minimum, faire quelques travaux nécessaires et passer le cap difficile de la période de lancement du projet. Dons de livres, chèques, virements mensuels, toutes les formules sont envisageables. Contactez nous à : CESL - BP 121 - 25014 Besançon Cedex.

Groupe Proudhon

A G E N D A

vendredi 17 mars

MONTPELLIER : Débat organisé par le groupe Un Autre Futur de la F.A. sur « Violence à l'école : lieux communs et réalités » à 20 h 30 à l'Antre anar, 5 rue Jeanne-d'Arc.

PARIS : Des groupes parisiens de la F.A. organisent une conférence-débat intitulée « Les luttes des anarchistes » à l'AGECA, 177 rue de Charonne (11^e) à 20 h 30.

PARIS : Jean-Pierre Jacquinot du journal *Le Libertaire* évoquera « 120 ans d'anarchisme au Havre » à 17 heures au salon du livre (porte de Versailles) à l'espace Comellia (M122-N111).

samedi 18 mars

METZ : Le Collectif libertaire (CNT, FA, Scalp) appelle à un **rassemblement à 15 heures** à la colonne Merten dans le cadre de la journée mondiale de soutien aux prisonniers politiques.

PARIS : Serge Livrozet, auteur de « De la prison à la révolte » sera l'invité d'un débat organisé par *Le Libertaire* à 15 heures au salon du livre (porte de Versailles) à l'espace Comellia (M122-N111).

STRASBOURG : La CNT et le SCALP organisent une 2^e édition du « Festival contre tout ce qui nous fait chier » qui aura lieu au CAJ-Molodoi (19, rue du Ban de la Roche). Au programme : de 14h à 18h : débats, expos, projections de films et de diapos, table de presse, zinothèque... (entrée gratuite). À partir de 20 heures : concerts de Tonnerre de Punk (percus), Stéroïdes (punk), Brigada Flores Magon (punk-oi), Utopia (punk), Golpe De Estado (punk-ska), J'aurais Voulu (punk-rock). (entrée 30 F).

dimanche 19 mars

METZ : L'association culturelle libertaire organise une **conférence-débat** sur la répression politique de 16 h à 18 heures à la salle Braun. Puis de 20 heures à minuit : **concert de chanson française** avec « Vincen », « Elle l'a mauvaise », « M. Verdun », « Bea et J.Kri » et « les amis de ta femme ». Entrée : 25 F. Table de presse, buvette...

PARIS : Jean-Marc Raynaud, co-animateur des éditions du Monde libertaire et de Los Solidarios sera l'invité d'un débat organisé par *Le Libertaire* à 11 heures au salon du livre (porte de Versailles) à l'espace Comellia (M122-N111).

jeudi 23 mars

TOULOUSE : Le groupe de Toulouse de la Fédération anarchiste lance sa campagne de débaptisation, « Ne laissez pas les autorités religieuses vous compter parmi les leurs ! » à l'athénée Albert-Camus au 36, rue de Cugnaux de 18 à 20 heures.

vendredi 24 mars

CHALON/SAONE : Conférence-débat organisée par des groupes de la F.A. et la coopérative Espace noir sur la précarité à 20 heures à la **Maison des syndicats**.

CHELLES (77) : Le groupe Sacco et Vanzetti de la Fédération anarchiste organise une projection du film « Pas vu pas pris » suivie d'un débat avec Pierre Péan, co-auteur du livre « TF1, un pouvoir » à 20 h 30, 1bis rue Emille.

PARIS : Des groupes parisiens de la F.A. organisent une conférence-débat intitulée « L'organisation des anarchistes » à l'AGECA, 177 rue de Charonne (11^e) à 20 h 30.

samedi 25 mars

DIJON : Conférence animée par des militants de la F.A. sur la précarité à 15 heures à l'hôtel des sociétés, salle Joliet, 7, rue du Dr Chaussier.

DONGES : La Coordination des collectifs « Marée noire » (Vendée, Nantes, Saint-Nazaire, Vannes, Lorient, Quimper) appelle à un blocage symbolique et une **occupation festive du site du Port** de Donges (près de Saint-Nazaire) à partir de midi jusqu'au dimanche 26 à 17 heures.

PARIS : Prévert à la Rue, Les cancre sont là ! **Spectacle-débat** avec Sophie Faria à 16 heures à la bibliothèque La Rue, 10, rue Robert-Planquette, 18^e (métro Abbesses ou Blanche). Répondeur. 01 42 23 32 18. Entrée gratuite.

PARIS : TREMA organise une projection de « Charbons ardents » à 14h30, suivie à 16 heures d'un débat en présence de JM Carré (réalisateur), G. Roberts et P. White (mineurs gallois de Tower), C. Piaget (Lip), des représentants de Scop sur « L'autogestion en pratique aujourd'hui » au 21, rue de la Clef (5^e).

jeudi 29 mars

PARIS : Le groupe Louise Michel de la F.A. vous invite à découvrir une des figures les plus marquante de la Commune : Louise Michel. Conférence, exposition à 21 heures au Café littéraire « le petit Ney », avenue de la Porte Montmartre.

abonnez-vous !